

ÉTAT
de
LA NOBLESSE
BRETONNE

déclarée

D'ANCIENNE EXTRACTION

Par la Chambre du parlement de Bretagne chargée de la
réformation de 1668-71, selon chacun des trois
manuscrits in-folio existant à la biblio-
thèque publique de Rennes,

par

Le Comte H^{te} DU PLESSIS DE GRENÉDAN,



À RENNES,

Chez MOLLIEUX, Libraire-Editeur, rue Royale.

—
1844.

Imprimerie de A. Materville et Lefas

AVANT-PROPOS

Les registres du Parlement de Bretagne, concernant la Réformation de 1668-71, ont été détruits pendant la première révolution, et il n'en reste que des extraits qui, par leur désaccord dans un grand nombre d'articles, prouvent qu'il s'y est glissé beaucoup d'erreurs. Le travail que nous donnons au public, loin donc d'offrir une entière certitude, n'est qu'un simple document pour la recherche de la vérité. Ce qui nous a porté à l'entreprendre [p. 6] est la lecture d'un ouvrage qui nous est tombé dernièrement entre les mains, le *Nobiliaire de Bretagne*, publié, il y a cependant environ quatre ans, par M. le chevalier de Beauregard, et où sont qualifiées les extractions ; ouvrage propre à induire dans de grandes erreurs, puisque n'étant, dans la supposition la plus favorable, que la reproduction d'un des manuscrits les moins dignes de confiance, il est donné comme *tiré littéralement des registres manuscrits originaux authentiques*. Des quatre manuscrits existant à la Bibliothèque publique de Rennes, nous avons choisi les trois qui, bien qu'évidemment différents, se rapprochant néanmoins davantage, offrent le plus de gages à la confiance. Ces manuscrits sont étiquetés *Nobiliaire de Bretagne, Nouvelle Réformation*, et *Nobiliaire Breton* ; le premier formant deux volumes, le second et le troisième, chacun trois volumes. Pour éviter [p. 7] des répétitions inutiles, nous avons fait notre texte de l'un, et donné seulement en note les variantes des deux autres. Le choix que nous avons fait du *Nobiliaire de Bretagne* pour notre texte, n'a été déterminé par aucun motif de préférence, mais parce que, donnant lui-même en note les variantes du *manuscrit des Etats*, cette disposition était plus simple. Un troisième ordre de notes¹ nous appartient : celles-ci concernent généralement le manuscrit qui nous sert de texte, s'occupent seulement de fautes matérielles, et s'appliquent à ce manuscrit sans tenir compte des versions des deux autres.



¹ *Note de Tudchentil* : N'ayant pu conserver la mise en page originale, les numéros des notes de bas de page n'ont pu être respectés, et alors que l'édition de 1844 recommençait la numérotation à chaque nouvelle page, nous avons opté pour une numérotation continue. Hyppolite-Charles du Plessis de Grénédan ne donnait en fait que deux *ordres de notes* et non trois, seules les notes du *Nobiliaire de Bretagne* faisaient l'objet d'une distinction en étant numérotées alphabétiquement (comme expliqué à la page suivante) : nous avons conservé cette numérotation, mais en continu.

Nous n'avons pas reproduit l'*Errata* donné par du Plessis de Grénédan, aux pages 159 et 160, car il concerne exclusivement des erreurs de typographie. Nous l'avons donc directement incorporé dans le texte. L'auteur a donné un supplément, aux pages 155 à 158. Nous l'avons aussi ajouté directement au texte précédé de la mention « *Sup.* » et encadrés de crochets, car les lecteurs d'un armorial vont en général directement aux entrées les intéressantes, et ne consultent que rarement un éventuel supplément.

Texte transcrit en mai 2009 par Amaury de la Pinsonnais pour Tudchentil, d'après l'exemplaire de l'édition de 1844 conservé à la Bibliothèque Municipale de Rennes.

AVIS

Nécessaire à l'intelligence de ce Recueil.

Lorsqu'un nom est suivi d'un ou de plusieurs noms de fiefs, il faut entendre que, des mêmes nom et armes, les seuls possesseurs de ce fief ou de ces fiefs ont été déclarés d'ancienne extraction.

Les petites capitales renvoient aux notes du manuscrit qui forme le texte, et les chiffres aux variantes des deux autres manuscrits et à nos propres notes.

Il n'est pas besoin d'expliquer que, lorsqu'on trouvera ces mots ou d'autres offrant le même sens, tel manuscrit donne telle extraction, cela veut dire que l'arrêt rapporté par ce manuscrit déclare ceux dont il s'agit de telle extraction.



[p. 9]

A

Aage² (de L') - D'or, à une aigle éployée de gueules³ membrée d'azur.

Acigné⁴ (d') - D'hermines, à la fasce de gueules chargée de trois fleurs-de-lys d'or.

Aiguillon (d') - De sable, à trois quintefeuilles d'argent.

[p. 10]

Angier - De vair, au bâton de gueules en bande^A.

Apelvoisin (d') - De gueules, à une herse d'or.

Argentré (d') - D'argent, à la croix pattée d'azur.

Armaillé⁵ (d') - D'azur, à trois molettes d'éperon d'or.

Avaugour (d') - D'argent, au chef de gueules.

Aubigné⁶ (d') - De gueules, au lion d'hermines armé, lampassé et couronné d'or.

Auvergne (d') - De sable, à la croix [p. 11] d'argent cantonnée de quatre têtes de loup de même, arrachées et lampassées de gueules.

B

Bahuno (de) - De sable, au loup passant d'argent armé et lampassé de gueules, surmonté d'un croissant aussi d'argent⁷.

Barbier (Le) - de K/jean - D'argent, à deux fascas de sable.

Barbier⁸ - Ecartelé, aux 1 et 4⁹, à deux fascas de sable; aux 2 et 3 [p. 12] d'or, à la fasce d'azur, et trois pigeons de même, 2 et 1.

Barillon - De gueules, à trois billettes^{B 10} d'or cerclées de sable [*Sup.* Il est probable qu'il doit y avoir *barillets* au lieu de *billettes*].

Barrin - D'azur, à trois papillons d'or, 2 en chef, 1 en pointe.

Beaucé¹¹ (de) - D'argent, à l'aigle de sable becquée et membrée de gueules, au bâton d'or en bande

² *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton. - (Ce nom, dans les trois manuscrits, se trouve à la lettre *L*, bien qu'écrit ainsi que nous l'avons mis).

³ *Becquée, membrée d'azur*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴ L'arrêt manque au Nobiliaire breton.

^A Dans le Manuscrit des Etats, il est dit : *De sable, à trois fleurs-de-lys d'or*.

⁵ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁶ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation.

⁷ Le Nobiliaire breton met seulement : *De sable, au loup passant d'argent surmonté d'un croissant de même*.

⁸ *Deficit* à la Nouvelle réformation et au Nobiliaire breton.

⁹ L'émail n'est pas indiqué.

^B *Barils*, Manuscrit des Etats.

¹⁰ *Barillets*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

¹¹ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton comprennent sous les mêmes nom et armes, *Jean de Beaucé, sieur*

brochant sur le tout^C.

Becdelièvre - du Bouexic, de la Busnelays - [p. 13] De sable, à deux croix d'argent au pied fiché, et une coquille de même en pointe.

Bédée - D'argent, à trois rencontres de cerf de gueules.

Begaignon - D'argent, fretté de gueules de six pièces.

Begasson¹² (**de**) - D'argent, à une bécasse de gueules.

Begassoux¹³ (**Le**) - D'azur, à trois têtes de bécasse d'or.

[p. 14]

Beizit¹⁴ (**du**) - D'argent, à la fasce vairée et contre-vairée d'or et d'azur, surmontée d'un chef d'azur chargé de¹⁵ trois besans d'or, et une molette de même en pointe.

Bel (**Le**) - D'argent, à trois fleurs-de-lys de gueules.

Bellingant - D'argent, à trois quintefeuilles de gueules.

Belouïan¹⁶ (**de**) - De sable, à l'aigle éployée d'argent.

Benazé¹⁷ (**de**) - D'argent, à trois croissants de sable, 2 en chef, 4 en pointe.

[p. 15]

Beneruen¹⁸ (**de**) - D'argent, à un chêne de sinople englanté d'or, au sanglier de gueules passant au pied.

Bernard¹⁹ - D'azur, à trois fascés ondées d'or.

Berthelot - D'azur, à trois têtes de léopard d'or couronnées, chacune, d'une fleur-de-lys de même.

Bertho - D'or, à un épervier de sable, la tête contournée, longé, grilleté d'argent et accompagné de trois molettes de sable.

Bidé - de la Grandville - D'argent, à un lion de sable armé et lampassé de gueules, accompagné d'un croissant [p. 16] d'azur au 1^{er} canton et d'une étoile de gueules au 2^{me}, et une autre de même en pointe.

Bigot²⁰ (**Le**) - de K/jegu, de Langle, de Boisglé - D'argent, à un écureuil d'azur^D ; *aliàs*, de pourpre

du Fretays, et Joachim, sieur de Trozé.

^C Le Manuscrit des Etats fait mention d'un arrêt du 26 août 1669, au rapport de M de Langle, qui a déclaré noble, d'ancienne extraction noble et de qualité d'écuyer, au rôle des nobles de la sénéchaussée de Rennes, *Jean de Beaucé sieur du Fretays et Joachim de Beaucé, sieur de Trozé*, lesquels portent : D'argent, à l'aigle éployée de sable membrée et becquée de gueules, au bâton d'or en bande brochant sur le tout.

¹² *Begasson*, sans *de*, suivant la Nouvelle réformation.

¹³ *Begassoux*, sans *Le*, suivant la Nouvelle réformation.

¹⁴ *Du Beysit*, suivant le Nobiliaire breton, qui ne donne pas les armes. - La Nouvelle réformation écrit *Beizit*, sans *du*.

¹⁵ *Quatre*, suivant la Nouvelle réformation.

¹⁶ *De Bellouan*, suivant la Nouvelle réformation.

¹⁷ Sans *de*, suivant la Nouvelle réformation.

¹⁸ *Benerven*, et sans *de*, suivant la Nouvelle réformation, qui a omis la partie de l'arrêt concernant l'extraction. - *Simple extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

¹⁹ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation.

²⁰ La Nouvelle réformation écrit *Bigot*, sans *Le*.

^D Le Manuscrit des Etats porte seulement : *de pourpre couronné d'or*.

couronné d'or.

Binet - De gueules, au chef d'or chargé de trois croisettes au pied fiché d'azur.

Bintinays (de la) - D'argent, à trois bandes de gueules chargées d'une fasce²¹ de même sur le tout.

Bizien – Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent, à une fasce de sable accompagnée d'un croissant²² en pointe et une [p. 17] étoile de même en chef ; aux 2 et 3 écartelé²³ de sable²⁴ à une croix d'argent.

Blanchard²⁵ - D'azur, à une fasce d'or^E accompagnée de cinq besans de même, 2 en chef, 3 en pointe.

Blinays^{F 26} - D'argent, à trois rencontres de bélier de sable.

[p. 18]

Boberu^{G 27} (**du**) - D'azur, à un chevron d'or accompagné de trois billettes de même.

Bodoyer - D'argent, à quatre fascas de sable²⁸.

Bohier - D'or^H, à un lion d'azur.

Bois²⁹ (**du**) - D'argent, à un lion rampant d'azur, lampassé de gueules.

Boisadam (du) - De gueules, à la bande d'hermines accostée de six molettes d'or.

[p. 19]

Boisbaudry (du) - D'or, à deux fascas de sable, la 1^{re} chargée de trois besans d'or, la 2^{me} de deux besans aussi d'or^I.

Boisberthelot (du) - Ecartelé d'or et de gueules.

Boisbilli³⁰ (**du**) - De gueules, à cinq molettes d'or.

Boisboessel^{J 31} (**du**) - D'hermines, au chef de gueules chargé de trois macles d'or.

Boisdelasalle (du) - de Roquedas³² - Vairé contre-vairé d'or et d'azur, [p. 20] au chef de gueules chargé de trois besans, d'or.

Boiseon³³ (**de**) - D'azur, à un chevron d'argent accompagné de trois têtes de léopard d'or, 2 en chef,

²¹ La Nouvelle réformation met : *de trois fascas*.

²² Il semble que l'émail du croissant manque.

²³ *De gueules et de sable*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

²⁴ Un des émaux manque.

²⁵ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

^E *À une fasce d'argent*, et les besans d'or, suivant le Manuscrit des Etats.

^F *De la Blinaye*, suivant le Manuscrit des Etats.

²⁶ *De la Blinays*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

^G *Deficit* au Manuscrit des Etats.

²⁷ *Boderu*, sans *du*, suivant la Nouvelle réformation.

²⁸ *Fascé d'argent et de gueules de six pièces*, suivant le Nobiliaire breton.

^H *D'argent*, suivant le Manuscrit des Etats.

²⁹ *Deficit* à la Nouvelle réformation. - (Les feuillets 90 et 91 ont été enlevés dans ce manuscrit).

^I Le Manuscrit des Etats porte que les besans sont d'argent.

³⁰ *Simple extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

^J Le Manuscrit des Etats dit : *Boisbouexel*.

³¹ *Du Boisbouessel*, suivant le Nobiliaire breton.

³² *Roguedas*, suivant la Nouvelle réformation.

³³ *Du Boiseon*, suivant la Nouvelle réformation.

1 en pointe.

Boisforages^{K 34} (du) - Losangé d'or et d'azur^L.

Boisgeslin (du) - de Cucé, de la Toise, de K/ascoüet, de la Sourdière, de K/vegan, de la Villemarquer, de la Noëmain - Ecartelé de gueules et d'azur, le premier et le dernier [p. 21] quartier chargés, chacun, d'une étoile d'or à cinq pointes [*Sup. Armes à enquerre*].

Boisguehenneuc³⁵ (du) - de Minven, de K/mainguy³⁶, de la Villeon - D'argent, à l'aigle éployée de sable à deux têtes membrée d'or, aliàs, de gueules^{M 37}.

Boishamon (du) - D'argent, à un léopard de sable armé et lampassé de gueules.

Boislehoux^{N 38} (du) - D'argent, [p. 22] fretté de gueules^{O 39} de six pièces.

Boisleve^{P 40} - D'azur, à trois sautoirs d'argent^{41 42}.

Boispean (du) - Aux 1 et 4 d'argent, semé de fleurs-de-lys^{43 44} ; aux 2 et [p. 23] 3 d'argent⁴⁵, fretté de gueules.

Boisriou (du) - D'azur, fretté d'argent.

Bonfils - De gueules, à trois besans d'or, 2 et 1.

46

Bonnier⁴⁷ - de la Coquerie⁴⁸, de la Chapelle - D'argent⁴⁹, à trois trèfles de sinople.

Bonnin - De sable, à la croix dentée d'argent.

[p. 24]

^K *Boisfaroges*, ou *Farouche*, suivant le Manuscrit des Etats.

³⁴ *Du Boisfaroge*, suivant la Nouvelle réformation ; *du Boisfaroges*, suivant le Nobiliaire breton ; *simple extraction*, suivant l'une et l'autre.

^L *D'argent, losangé d'azur*, suivant le Manuscrit des Etats.

³⁵ Le Nobiliaire breton écrit : *du Boisgueheneuc*.

³⁶ *K/menguy*, suivant le Nobiliaire breton.

^M Le Manuscrit des Etats dit seulement : *de gueules*.

³⁷ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton mettent : *D'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée, membrée d'or, aliàs, de gueules*.

^N *Boislehoux*, suivant le Manuscrit des Etats.

³⁸ *Du Boislehoux*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

^O Il est dit : *de sable*, dans le Manuscrit des Etats.

³⁹ *De sable*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

^P *Deficit* au Manuscrit des Etats.

⁴⁰ *Boylesve*, suivant la Nouvelle réformation, et *Boislesve*, suivant le Nobiliaire breton ; *simple extraction*, suivant les deux.

⁴¹ Ces sautoirs sont nécessairement alésés.

⁴² *D'azur, au sautoir d'or*, suivant la Nouvelle réformation ; *à trois sautoirs d'or*, suivant le Nobiliaire breton.

⁴³ L'email manque.

⁴⁴ *D'azur* : Nouvelle réformation et Nobiliaire breton.

⁴⁵ A enquerre.

⁴⁶ *De Bongrenec*, suivant la Nouvelle réformation et *Bongrenec*, suivant le Nobiliaire breton, portant, selon l'une et l'autre : *D'argent, au lion de gueules chargé de macles d'or* ; *ancienne extraction*, suivant ces deux manuscrits. Ce nom manque dans le nôtre.

⁴⁷ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴⁸ *Cocquerie*, suivant le Nobiliaire breton.

⁴⁹ *D'azur*, selon le Nobiliaire breton.

Borgne⁵⁰ (Le) - de Lesquisiou⁵¹ - D'azur, à trois huchets d'or.

Bot (du) - D'argent⁵², à une fasce de gueules.

Botderu (du) - (Voyez **Boderu** pour les armes).

Boterel - D'argent, à un lion morné de sinople.

Botloy (de) - Ecartelé d'or et d'azur.

Botmeur (de) – Ecartelé, aux 1 et 4 d'or, au lion de gueules^Q ; aux 2 et 3 d'argent, au lion de gueules [Sup. Armes à enquerre].

Botterel - de Perran⁵³ - De gueules, [p. 25] à la croix d'or pattée, clechée, pommetée de même.

Boüan - D'argent, à un chevron de sable accompagné de trois têtes de loup de sable, arrachées et lampassées de gueules.

Bouays⁵⁴ ⁵⁵ (du) - D'argent, à un lion coupé de gueules et de sable, couronné de gueules.

Boüays (du) - De sable, à la fasce d'argent bordée de gueules.

Boüays (du) - De gueules, à la croix d'argent cantonnée de quatre croissants de même.

Bouëtiez (du) - D'azur, à deux fascas d'argent accompagnées de cinq besans d'or.
[p. 26]

Boüexière (de la) - du Hautbois, de Saint-Laurens, de la Mettrie, de la Villeferré, du Clos, de la Noë, de la Villetanet⁵⁶ - D'argent, à deux fascas nouées doublement de gueules.

Boüexière⁵⁷ (de la) - De gueules, à sept macles d'or.

Boullay⁵⁸ (du) - des Barres - D'argent, à la croix dentée de sable cantonnée de quatre croissants de gueules.
[p. 27]

Boullays⁵⁹ - D'azur, à trois croissants d'or, les deux du chef adossés.

Bourdin⁶⁰ - D'argent, à l'aigle de sable.

Bourdonnaye⁶¹ (de la) - De gueules, à trois bourdons d'argent en pal.

62

⁵⁰ *Deficit* à la Nouvelle réformation. - (Les feuillets 110, 111, 112 et 113 ont été enlevés).

⁵¹ *De L'Esquiffiou*, suivant le Nobiliaire breton.

⁵² *D'azur*, suivant la Nouvelle réformation.

^Q *Armé, couronné et lampassé d'azur*, porte le Manuscrit des Etats.

⁵³ *Du Perran*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁵⁴ Ce nom étant placé, dans le manuscrit, entre *Blinays* et *Boderu*, s'écrit probablement : *Boays*.

⁵⁵ *Du Boays*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁵⁶ *De Saint-Laurent*, suivant le Nobiliaire breton ; *du Clio* et *de la Noble*, suivant la Nouvelle réformation, qui ne donnent comme ayant été déclarés d'ancienne extraction que ceux *de la Villetanet*.

⁵⁷ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation.

⁵⁸ *Deficit* à la Nouvelle réformation. (Le feuillet 136 a été enlevé dans ce manuscrit).

⁵⁹ *Deficit* à la Nouvelle réformation. (Le feuillet 136 a été enlevé dans ce manuscrit).

⁶⁰ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁶¹ *De la Bourdonnays*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁶² **Du Bourné**, portant : *D'argent, au chef d'azur chargé de trois macles d'or ; ancienne extraction*, suivant la Nouvelle

Bouteiller (Le) - D'argent, à une bande fuselée de sable.

Boutier⁶³ - Gironné d'hermines et de gueules de huit pièces⁶⁴.

[p. 28]

Bouvans⁶⁵ (**de**) - De gueules, à une croix dentelée d'argent.

Boux⁶⁶ - D'or, au sautoir de gueules cantonné de quatre merlettes de sable⁶⁷.

Boylesve⁶⁸ - D'azur, chargé de trois sautoirs d'or⁶⁹.

Brehand⁷⁰ (**de**) - de Galinée, de la Sorays, de la Lande, de la Roche, de [p. 29] Chastellier, de la Villehatté, de la Charbonnays, de la Villeaudry⁷¹ - De gueules, à un léopard d'argent.

Brehand⁷² (**de**) - de Lisle - De gueules, à sept macles d'or, 3, 3, 1.

Breil (du) - D'argent, à un lion morné d'argent armé et lampassé de gueules^{73 74}.

[p. 30]

Breil⁷⁵ (**du**) - D'argent, au lion de gueules armé, lampassé d'or, couronné de même.

Bresal⁷⁶ (**de**) - De gueules, à six besans d'or, 3, 2, 1.

Breton (Le) - D'azur, au chevron d'argent, au chef cousu de gueules chargé de trois besans d'or.

77

[p. 31]

Brillaut⁷⁸ - D'argent, à une rencontre de cerf de sable.

Broel (de) - De gueules, à un léopard d'argent chargé d'hermines⁷⁹.

Bruc (de) - de Vieillecourt, de la Motte⁸⁰ - D'argent, à une rose de gueules boutonnée d'or.

réformation.

⁶³ L'arrêt manque au Nobiliaire breton.

⁶⁴ *De dix pièces*, suivant la Nouvelle réformation.

⁶⁵ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation.

⁶⁶ L'arrêt manque au Nobiliaire breton.

⁶⁷ *D'azur, au sautoir de gueules cantonné de quatre merlettes de même*, suivant la Nouvelle réformation.

⁶⁸ Voyez les notes 40, 41 et 42 page 8.

⁶⁹ Il est probable qu'il y a ici répétition du même nom, écrit plus haut : **Boislève**, et erreur, dans l'un ou l'autre article, pour l'émail des sautoirs.

⁷⁰ **De Brehant**, suivant la Nouvelle réformation.

⁷¹ Le Nobiliaire breton écrit : du *Chatellier*, *Corbonnays*, au lieu de *Charbonnais*, et *Villaudry*. - Suivant la Nouvelle réformation, ceux de *la Villehallé* (sic), de *la Corbonnays* (sic), et de *la Villeaudry*, n'ont été déclarés que de simple extraction.

⁷² **De Brehant**, suivant la Nouvelle réformation.

⁷³ Il y a ici erreur pour l'émail de l'écu ou du lion, et pour l'adjectif *morné* ou les mots *armé* et *lampassé*.

⁷⁴ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton mettent : *D'azur, au lion morné d'argent*.

⁷⁵ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation.

⁷⁶ **De Brezal**, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁷⁷ **Du Breüil**, que notre manuscrit et la Nouvelle réformation écrivent **du Breul**, et dont les armes sont : *D'argent, à la fasce d'azur surmontée de trois merlettes de sable, et, au-dessous, trois autres merlettes de même posées 2 et 1* ; noblesse d'*ancienne extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

⁷⁸ **Brillault**, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁷⁹ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton mettent seulement : *De gueules, à un léopard d'hermines*.

⁸⁰ Le Nobiliaire breton ajoute ceux de *Bougon*, de *Guilliers* et de *Clisson*.

Brullon - D'argent, à un griffon de sable^R.

81

[p. 32]

Budes - D'argent, à l'arbre de sinople^{82 83} de deux fleurs-de-lys de gueules.

Butault - D'argent, à la fasce de gueules accompagnée de trois trèfles de sinople.

Buzic – Ecartelé, aux 1 et 4 d'or, au léopard de gueules ; aux 2 et 3 de gueules, à six annelets d'argent.

[p. 33]

C

Cadelac (de) - D'azur, à une bande d'or chargée de trois roses de gueules.

Cahideuc (de) - De gueules, à trois têtes de léopard d'or lampassées de gueules.

Canaber (de) - D'argent, à un greslier de sable accompagné de trois merlettes de même, au chef de gueules chargé de trois⁸⁴ quintefeilles d'argent.

85

Caradieux (de) - D'argent, à trois léopards d'azur^S.

[p. 34]

Carheil (de) - D'argent, à deux corneilles affrontées de sable, essorées de même, membrées, becquées d'or, et une molette de sable en pointe [Sup. C'est *essorantes* qu'il doit y avoir, et non *essorées*].

Carné⁸⁶ (de) - D'or, à deux fascés de gueules.

87

Celle (de la) - De sable, au croissant montant accompagné de trois quintefeilles, 2 et 1, le tout d'or^T.

[p. 35]

^R Le Manuscrit des Etats dit : *De sable, au griffon d'argent.*

⁸¹ **De Brunnes**, dont la Nouvelle réformation décrit les armes : *D'azur, à un greslier accompagné de trois bandes d'argent ; ancienne extraction*, suivant ce manuscrit. Le nôtre (qui remarque qu'il y a *greslier d'argent* au Manuscrit des Etats), et le Nobiliaire breton mettent des besans au lieu de bandes. [Sup. Il y a évidemment erreur dans le mot *bandes*.]

⁸² C'est probablement le mot *accosté* qui manque ici.

⁸³ *Accosté*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁸⁴ La Nouvelle réformation met : *coquilles*.

⁸⁵ **De Cancoet**, portant : *D'argent, au sanglier furieux de sable lampassé et défendu de gueules ; ancienne extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

^S *D'argent, à trois lions léopardés d'azur passans, 2 en chef, 1 en pointe.* Manuscrit des Etats.

⁸⁶ La Nouvelle réformation ne donne que la simple extraction à *Louis de Carné, sieur de Catelan*.

⁸⁷ **De Castel**, portant : *D'hermines, coupé de gueules, au lion de l'un en l'autre armé, lampassé, couronné d'or ; noblesse d'ancienne extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton. [Sup. *de l'un à l'autre*, et non *de l'un en l'autre*.]

^T Le Manuscrit des Etats dit simplement : *De sable, à trois quintefeilles d'or, 2 en chef, 1 en pointe.*

Cervelle⁸⁸ (**de la**) - D'or, à trois chevrons de gueules^U.

Cervon (de) - D'azur, au cerf rampant d'or.

Champion - de Cicé - D'azur, à trois écussons d'argent chargés, chacun, de trois bandes de gueules.

Chaponnier (Le) - de Maulouarn⁸⁹, de K/martin - De sable, au loup passant d'argent.

Charbonneau - D'azur⁹⁰, à trois écussons d'argent accompagnés de dix fleurs-de-lys d'or, 4, 3, 2, 1.

Charrette - D'argent, à un lion de sable [p. 36] armé, lampassé de gueules, à trois cannettes^V de sable becquées de gueules, posées⁹¹ 2, 1.

Chastel (du) - Fascé d'or et de gueules de six pièces.

Chastellier⁹² (**du**) - De gueules, à un dextrochère tenant une fleur-de-lys d'argent accompagné de quatre besans de même, 1 en chef, 2 en fasce et 1 en pointe^W.

Chat⁹³ (**Le**) - D'azur, à trois têtes de léopard d'or, 2 et 1.

[p. 37]

Chateaubriand⁹⁴ (**de**) - De gueules, semé de pommes⁹⁵ d'or ; *et depuis*, de gueules, semé de fleurs-de-lys d'or sans nombre.

Chaumart^X ⁹⁶ - D'or, à une bande de gueules accostée de deux molettes de même.

Cheffdubois⁹⁷ (**de**) - De gueules, à un greslier d'argent enguiché de gueules^Y.

Chenu - D'hermines, au chef losangé d'or [p. 38] et de gueules de deux traits⁹⁸.

Chesne (du) - D'argent, à trois cœurs de gueules couronnés⁹⁹, chacun, d'une fleur-de-lys d'or.

100

101

102

⁸⁸ *Simple extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

^U Le Manuscrit des Etats dit : *De sable, à trois losanges d'or en fasce*.

⁸⁹ *Mauloïarn*, suivant le Nobiliaire breton.

⁹⁰ *D'or*, suivant le Nobiliaire breton.

^V Le Manuscrit des Etats dit : *trois aiglettes*.

⁹¹ *posées en pointe, 2 et 1*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁹² *Deficit* à la Nouvelle réformation. (Voyez note 96).

^W Le Manuscrit des Etats dit que les quatre besans sont posés, 1 en chef et 3 en pointe, 2 et 1.

⁹³ *Deficit* à la Nouvelle réformation. (Voyez note 96).

⁹⁴ **De Chateaubriand**, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁹⁵ *De pommes de pin*. Nouvelle réformation et Nobiliaire breton.

^X *Deficit* au Manuscrit des Etats.

⁹⁶ *Deficit* à la Nouvelle réformation. - (Les quatre feuillets 222, 223, 224 et 225 ont été enlevés dans ce manuscrit).

⁹⁷ **Cheffdubois**, sans **de**. Nouvelle réformation.

^Y Le Manuscrit des Etats dit : *enguiché de même*.

⁹⁸ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton ne mettent pas : *de deux traits*.

⁹⁹ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton mettent seulement : *couronnés d'or*.

¹⁰⁰ **Chesnel**, portant : *De sable, à une bande de six fusées d'or ; ancienne extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

¹⁰¹ **De la Chevière**, portant : *D'argent, à trois têtes de cerf de gueules ; ancienne extraction*, suivant la Nouvelle réformation.

¹⁰² **Chohan**, portant : *D'argent, au cerf de gueules ; ancienne extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le

Chomart - D'or, à la bande de gueules chargée de deux gantelets d'argent, [p. 39] accostée de deux molettes de sable^z.

Choüe (La) - D'argent, à trois chouettes de sable becquées, membrées, frettées de gueules.

Chrestien - De sinople, à une fasce¹⁰³ d'or accompagnée de trois casques de côté de même, 2 en chef, 1 en pointe.

Cleguenec (de) - De gueules, à trois croissans d'argent, 2 et 1.

Cleux¹⁰⁴ (de) - Emmanché d'or et de gueules de six pièces¹⁰⁵ [*Sup. Emmanché*. La disposition en est omise.]

[p. 40]

Clisson¹⁰⁶ (de) - De gueules, au lion d'argent armé, lampassé, couronné d'or.

Coatandon¹⁰⁷ (de) - D'or, au lion de gueules armé, lampassé, couronné d'azur.

Coatanscours¹⁰⁸ (de) - D'argent, au chef endenché de gueules à cinq pointes¹⁰⁹.

Coetelez (de) - De gueules, à une tête de levrier d'or.

Coëtlosquet (de) - De sable, à un lion morné d'argent semé de billettes de sable.

Coëtmen (de) - De gueules, à sept annelets [p. 41] d'argent, et de gueules, à neuf annelets d'argent¹¹⁰.

111

Cognets¹¹² (des) - De sable, à la croix potencée contre-potencée¹¹³ d'argent, cantonnée de quatre molettes de même.

114

[p. 42]

Collet – Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent, à une fleur-de-lys de gueules ; aux 2 et 3 de gueules, à un lion rampant d'argent.

115

Nobiliaire breton.

^z Le Manuscrit des Etats dit : *D'or, à la bande de gueules chargée de deux gantelets ou manottes, et de deux molettes d'éperon d'argent.*

¹⁰³ *D'azur*, suivant la Nouvelle réformation.

¹⁰⁴ *Deficit* à la Nouvelle réformation - (Les trois feuillets 244, 245 et 246 ont été enlevés dans ce manuscrit).

¹⁰⁵ Le Nobiliaire breton met seulement : *Emmanché d'or et de gueules.*

¹⁰⁶ *Deficit* à la Nouvelle réformation.

¹⁰⁷ *Deficit* ibidem.

¹⁰⁸ *Deficit* ibidem. Ces trois noms se trouvaient sur les feuillets enlevés. (Voyez à la note 104.)

¹⁰⁹ Le Nobiliaire breton dit seulement : *D'argent, au chef endenché de gueules.*

¹¹⁰ La Nouvelle réformation met : *De gueules, à neuf billettes d'argent.*

¹¹¹ **De Coetnempren**, sieur de *K/gouloarn*, portant : *D'argent, à trois tours crenelées de gueules*, déclaré d'*ancienne extraction*, suivant la Nouvelle Réformation. - Notre manuscrit écrit de *Coetnenpren*.

¹¹² **Des Cognetz**. Nobiliaire breton.

¹¹³ *Pattée*, suivant la Nouvelle réformation, qui ne donne que comme maintenus par l'intendant, en 1707, ceux qui portent les armes décrites dans le texte.

¹¹⁴ **Collas**, portant : *D'argent, à une aigle éployée de sable becquée, membrée de gueules ; ancienne extraction*, suivant la Nouvelle réformation.

¹¹⁵ **Colliou**, portant : *D'azur, à un croissant d'or surmonté de deux molettes d'argent* (le Nobiliaire breton dit :

Collobel - D'argent, à la bande de sable chargée de trois molettes d'or.

Conen - de Prechreant¹¹⁶ - D'or, coupé d'argent, au lion de l'un en l'autre [p. 43] armé, lampassé, couronné de gueules. [*Sup.* Ces armes sont à enquerre. - *de l'un à l'autre*, et non *de l'un en l'autre*.]

Coniac (de) - de Toulmen¹¹⁷ - D'argent, à l'aigle éployée de sable.

Conigan (de) – Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent, au pairle de sable ; aux 2 et 3 d'azur, à trois fermaux d'or.

Constantin - D'azur, au rocher d'or sur une mer flottante d'argent^{AA}.

Corbière¹¹⁸ (de la) - D'argent, à un lion de sable armé, lampassé, couronné de gueules.

[p. 44]

Corbinais^{AB 119} (de la) - D'argent, à la croix dentelée de gueules cantonnée de quatre corbeaux de sable^{AC}.

Corcin¹²⁰ (Le) - D'argent, à trois croix pattées de sable.

Corgné (Le) - de Launay, de la Noëhallé, du Bois, de la Villemorhen¹²¹ - D'azur¹²², à un lion [p. 45] léopardé d'or chargé, sur la tête et sur la queue, d'une fleur-de-lys de même.

Cornoüaille¹²³ (de) - de K/mon¹²⁴ - Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, au mouton d'argent onglé d'or ; aux 2 et 3¹²⁵ fretté d'azur et d'argent ; sur le tout, un écusson d'argent, au croissant de gueules.

Cornulier^{AD 126} - D'azur, à la rencontre de cerf^{127 128} surmontée d'une [p. 46] moucheture d'hermines d'argent.

Costard¹²⁹ - D'argent, à la fasce¹³⁰ de sable.

merlettes) ; ancienne extraction, suivant la Nouvelle réformation.

¹¹⁶ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton donnant ici, à tous ceux des mêmes nom et armes, le fief de *Prechreant*, nous sommes obligé d'avoir recours aux noms de baptême, et de dire que le premier de ces manuscrits ne range dans la simple extraction que *Jean*, et que le second (ainsi que notre manuscrit) n'en excepte que *Philippe* et *François-Baptiste*, son fils.

¹¹⁷ *De Toutmen*, suivant la Nouvelle réformation.

^{AA} Le Manuscrit des Etats dit : *sur une mer de même*.

¹¹⁸ **De la Corbierre**, suivant la Nouvelle réformation.

^{AB} Le Manuscrit des Etats écrit : **Corbinays**.

¹¹⁹ **De la Corbinnays**, suivant la Nouvelle réformation, et **de la Corbinays**, suivant le Nobiliaire breton.

^{AC} Le Manuscrit des Etats dit : *D'argent, à la croix de gueules dentelée de sable, cantonnée de quatre corbeaux passans aussi de sable*.

¹²⁰ **Corcin**, sans **Le**. Nouvelle réformation.

¹²¹ *Noëhallay* et *Villemorhon*, suivant le Nobiliaire breton.

¹²² *D'argent*, suivant la Nouvelle réformation.

¹²³ **De Cornoüailles**, suivant la Nouvelle réformation.

¹²⁴ *De K/inon*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

¹²⁵ *D'argent, fretté d'azur*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

^{AD} Le Manuscrit des Etats écrit : **Cornullier**.

¹²⁶ **Cornullier**, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

¹²⁷ L'émail de cette pièce manque.

¹²⁸ *D'or*, suivant le Nobiliaire breton.

¹²⁹ L'arrêt manque à la Nouvelle réformation.

¹³⁰ *Vivrée de sable*, suivant le Nobiliaire breton.

Coszaer^{AE 131} (**du**) – Ecartelé, aux 1 et 4 d'or, à un sanglier effrayé de sable ; aux 2 et 3, écartelé d'or et d'azur.

Coüaridou^{AF 132} (**de**) - D'argent, à quatre merlettes¹³³ de sable.

[p. 47]

Coüé¹³⁴ - D'argent, à une fasce de sable accompagnée de trois fleurs-de-lys de gueules, 2 en chef, 1 en pointe.

Coüespelan (**de**) - D'argent, à une aigle éployée de sable.

Couriault (**Le**) - D'argent, au lion de gueules armé, lampassé, couronné d'or.

Courson¹³⁵ - D'or, à trois chouettes de sable becquées, membrées de gueules.

[p. 48]

Coutances¹³⁶ (**de**) - D'azur, à deux fascas d'argent accompagnées de trois besans d'or, 2 en chef, 1 en pointe.

Couturié¹³⁷ - D'azur, à une bande dentelée d'or.

Croc - D'azur, à un griffon d'or armé, lampassé de gueules.

Crocelay¹³⁸ (**du**) - D'argent, à trois trèfles de sable, à la bande de gueules brochant sur le tout^{AG}.

[p. 49]

D

Dandigné¹³⁹ - D'argent, à trois aigles de gueules becquées, membrées d'azur.

Denays (**Le**) - D'or, à deux chevrons de sable chargés d'un lion passant de même, lampassé de gueules.

140

141

^{AE} Le Manuscrit des Etats écrit : **Coskaer** ou **Cosquer**.

¹³¹ **Du Coskaer**, suivant la Nouvelle réformation, et **du Coskaer**, suivant le Nobiliaire breton.

^{AF} Le Manuscrit des Etats écrit : **Couaridouc**.

¹³² **Couaridou** et sans *de*, suivant la Nouvelle réformation ; *simple extraction*, selon ce manuscrit et le Nobiliaire breton.

¹³³ *Maillets*, suivant la Nouvelle réformation ; *maillettes*, suivant le Nobiliaire breton.

¹³⁴ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation.

¹³⁵ Suivant Le Nobiliaire breton, les seuls seigneurs *de K/vescop*, *de K/sallio*, *du Grandpré*, *de K/daniel*, *de K/sambec*, *de K/levenez*, *de K/sallec*, *de la Villeostic* et *du Val*, ont été déclarés d'*ancienne extraction*.

¹³⁶ **Coutance** et sans **de**, suivant la Nouvelle réformation.

¹³⁷ **Couturier**, suivant la Nouvelle réformation.

¹³⁸ **De Crocelay**, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

^{AG} Le Manuscrit des Etats dit : *D'argent, à la bande de gueules accostée de trois trèfles de sable, 2 en chef, 1 en pointe.*

¹³⁹ **D'Andigné**, suivant la Nouvelle réformation. - (Il faut cependant y chercher ce nom à la lettre D.)

¹⁴⁰ **Denis**, portant : *D'argent, à trois quintefeilles de gueules ; ancienne extraction*, suivant la Nouvelle réformation.

¹⁴¹ **Denyau**, portant : *De gueules, à un chevron d'or accompagné de deux croissans d'argent en chef, et d'une tête de lion de même en pointe ; ancienne extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

Despinose^{AH 142} - D'argent, à l'arbre [p. 50] arraché de sinople, au griffon de gueules passant au pied ; mantelé, au 1 d'azur, à la croix fleuronée d'or, aux 2 d'or, au cœur de gueules.

Disquay (du) - Écartelé de gueules et de sable, à la croix d'argent chargée en chef d'une moucheture d'hermines¹⁴³.

Doüart¹⁴⁴ - D'argent, à la fasce de gueules accompagnée de deux léopards de sable^{AI}.
[p. 51]

Doudart¹⁴⁵ - D'argent, à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or.

Dreux¹⁴⁶ - D'azur, au chevron d'or accompagné de deux roses d'argent en chef, et un soleil d'or en pointe.

E

Espinay (d') - de Broon, de Vaucouleurs - D'argent, à un lion de gueules coupé de sinople couronné, armé, lampassé d'or.

147

[p. 52]

Euzenou¹⁴⁸ - Ecartelé d'azur et d'argent, l'argent chargé d'une feuille de houx¹⁴⁹ de sinople sur chacun quartier.

F

Farcy¹⁵⁰ - D'or¹⁵¹, fretté d'azur, au chef de gueules.

Fau (du) - De gueules, à trois fascés d'argent.

152

[p. 53]

Febvre¹⁵³ (**Le**) - de la Ferronnière - D'azur, à une levrette rampante d'argent accolée de gueules,

^{AH} *Deficit* au Manuscrit des Etats.

¹⁴² **Despinoze**, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton. Ce dernier ne donne pas l'arrêt.

¹⁴³ La croix est probablement sur les quartiers de sable.

¹⁴⁴ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation, qui écrit : **Douart**.

^{AI} Le Manuscrit des Etats dit : *D'argent, à la fasce de gueules accompagnée de deux léopards de sable passans armés et lampassés de gueules, l'un en chef et l'autre en pointe.*

¹⁴⁵ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

¹⁴⁶ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

¹⁴⁷ **Estienne**, portant : *D'argent, à deux* suivant la Nouvelle réformation, suivant le Nobiliaire breton *à trois fascés de gueules accompagnées de huit hermines de sable posées 2 à 2 sur l'argent, au chef cousu d'or chargé de trois* suivant la Nouvelle réformation, suivant le Nobiliaire breton *de deux fleurs-de-lys de sable : ancienne extraction*, selon ces deux manuscrits. [*Sup.* Les fleurs-de-lys étant posées 2 à 2 sur le fond, il est évident qu'il y a trois fascés.]

¹⁴⁸ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation.

¹⁴⁹ *De choux*, suivant le Nobiliaire breton.

¹⁵⁰ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

¹⁵¹ *D'argent*, suivant la Nouvelle réformation.

¹⁵² **Du Fay**, portant : *De gueules, à sept macles d'argent, 3, 3, 1 : ancienne extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

¹⁵³ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation.

bouclée et annelée d'or [*Sup. bouclée ou annelée, et non bouclée et annelée*].

Ferré¹⁵⁴ - D'argent, à une fasce d'azur accompagnée de trois molettes de gueules^{AJ}.

Ferrière¹⁵⁵ - D'argent, à trois fers de gueules cloués d'or^{AK}.

[p. 54]

Ferron¹⁵⁶ - D'azur, à six billettes d'argent, 3, 2, 1, au chef de gueules cousu chargé de trois annelets d'argent.

Fontaine¹⁵⁷ (**de la**) - D'azur, à la fasce nouée d'or accompagnée de trois coquilles d'argent^{AL}.

Fontlebon¹⁵⁸ (**de**) - D'argent, à trois aigles de sable, 2 en chef, 1 en pointe.

[p. 55]

Forest¹⁵⁹ (**de la**) - D'argent, au chef de sable.

Forges¹⁶⁰ (**de**) - D'or, à deux fascées de gueules^{AM}.

Forsant^{AN 161} (**de**) - D'azur, à neuf carreaux d'or en sautoir.

Fou (**du**) - D'azur, à l'aigle éployée d'or.

Fourché - De sable, à un chevron d'or accompagné en chef de deux lions [p. 56] affrontés d'argent couronnés, lampassés d'or, et d'une molette d'éperon d'argent en pointe¹⁶².

163

Franchet - D'azur, à un lion d'or armé, ¹⁶⁴ lampassé de gueules.

Freslon - D'argent, à une fasce de gueules accompagnée de six ancolies d'azur, la tige de gueules, 3 en chef et 3 en pointe.

Fresnay (**du**) - Vairé et contre-vairé d'argent et d'azur¹⁶⁵. [*Sup. Ces armes, telles que les donne le manuscrit qui forme le texte, doivent se blasonner : De contre-vair.*]

[p. 57]

¹⁵⁴ *Simple extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

^{AJ} Le Manuscrit des Etats dit que les molettes sont aussi d'azur.

¹⁵⁵ *Deficit* à la Nouvelle réformation. - (La moitié du feuillet 343 a été enlevée).

^{AK} Le Manuscrit des Etats dit : *D'argent, à six fers de mule de gueules bordés de sable, brochés et cloutés d'or, 3, 2, 1.*

¹⁵⁶ *Deficit* à la Nouvelle réformation. - (Les feuillets 344, 345 et 346 ont été enlevés dans ce manuscrit).

¹⁵⁷ **De la Fontaine**, suivant la Nouvelle réformation : *simple extraction*, selon ce manuscrit et le Nobiliaire breton.

^{AL} Le Manuscrit des Etats dit : *D'azur, à trois croisilles d'argent, 2 en chef, 1 en pointe, séparées d'une fasce nouée.... de gueules.* (Nous n'avons pu lire un mot qui suit *nouée* et précède *de gueules*).

¹⁵⁸ **Fontlebon**, sans **de**, suivant la Nouvelle réformation.

¹⁵⁹ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation.

¹⁶⁰ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation.

^{AM} Le Manuscrit des Etats dit : *De gueules, à l'agneau paschal d'argent.*

^{AN} Le Manuscrit des Etats écrit : *de Forsans.*

¹⁶¹ **De Forsant**, suivant le Nobiliaire breton, qui décrit les armes : *D'azur, à trois carreaux d'or en sautoir* ; ce qui est évidemment une faute, ce nombre de meubles ne pouvant être disposé en sautoir.

¹⁶² *Et d'une étoile d'argent en pointe*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

¹⁶³ **Du Fournet**, portant : *D'argent, à trois pals de gueules* ; *ancienne extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton. - (Notre manuscrit met : *à trois palles de four de gueules* ; ce qui rend ces armes parlantes).

¹⁶⁴ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton mettent seulement : *armé de gueules*.

¹⁶⁵ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton donnent pour armes : *De vair*.

Fruglays¹⁶⁶ (**de la**) - D'argent, au lion de sable armé, lampassé de gueules.

Fur¹⁶⁷ (**Le**) - D'argent, au pin de sinople.

G

Galéer¹⁶⁸ (**Le**) - D'azur, au sautoir d'argent cantonné de quatre quintefeuilles d'or^{AO}.

[p. 58]

Gallier^{AP 169} (**Le**) - D'argent, au lion de sable armé, lampassé, couronné d'or.

Garian^{AQ 170} - D'or¹⁷¹, au lion de sable accompagné de six merlettes de même, 3 en chef et 3 en pointe^{AR}.

Garroüet¹⁷² - D'azur, à un chevron d'argent accompagné de trois coquilles de même, 2 en chef, 1 en pointe.

173

[p. 59]

Gaspersn (de) - de Loyon¹⁷⁴ - D'or, au lion de gueules¹⁷⁵ accompagné de six billettes d'azur en orle.

Gautier¹⁷⁶ - D'argent, à trois losanges d'azur en chef, et trois fleurs-de-lys de même en pointe, 2 et 1.

Gedoüin¹⁷⁷ - D'argent, à un corbeau de sable.

178

[p. 60]

Geslin - de Tremargat - D'or, à six merlettes de sable, 3, 2, 1.

179

¹⁶⁶ **De la Fruglais**, suivant la Nouvelle réformation.

¹⁶⁷ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

¹⁶⁸ **Le Galleer**, suivant la Nouvelle réformation, et **Le Galler**, suivant le Nobiliaire breton.

^{AO} Le Manuscrit des Etats dit : *D'argent, à un lion rampant de sable armé, couronné et lampassé d'or.*

^{AP} Le Manuscrit des Etats écrit : **Le Galéer**.

¹⁶⁹ *Simple extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

^{AQ} *Ou Gargian*, ajoute le Manuscrit des Etats.

¹⁷⁰ **Garjan**, suivant le Nobiliaire breton.

¹⁷¹ *D'argent*, suivant le même manuscrit.

^{AR} Le Manuscrit des Etats dit que le fond est d'argent, et que les six merlettes sont de sinople.

¹⁷² L'arrêt manque à la Nouvelle réformation.

¹⁷³ **Le Gascoing**, portant : *D'or, au chevron de gueules accompagné de trois quintefeuilles de même : ancienne extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

¹⁷⁴ **De la Joüe**, suivant le Nobiliaire breton.

¹⁷⁵ La Nouvelle réformation poursuit : *à l'orle de sept billettes d'azur*, et le Nobiliaire breton dit : *accosté de sept billettes d'azur*.

¹⁷⁶ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

¹⁷⁷ L'arrêt manque au Nobiliaire breton.

¹⁷⁸ **Geffroy**, portant : *D'or, à un pin de sinople, le pied charge d'un cigne d'argent : ancienne extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

¹⁷⁹ **Gibon**, portant : *De gueules, à trois gerbes d'or ; ancienne extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

Glé - D'or, à trois glés *ou* souris de gueules.

Goësbriant (de) - D'azur, à la fasce d'or.

Goüalez (Le) - De gueules, à un croissant d'argent accompagné de six coquilles de même, 3 en chef et 3 en pointe.

Gouandour (de) - D'argent, à trois chouettes de sable, 2 en chef, 1 en pointe.

[p. 61]

Gouelin (de) - D'azur, à une épée d'argent garnie d'or, la pointe en bas.

Goullainnes¹⁸² (de) - Parti d'Angleterre et de France, c'est-à-dire, parti, au 4 de gueules, à 3 demi-léopards d'or ; au 2 d'azur, à 1 fleur-de-lys et demie d'or.

Goullart - D'azur, à un lion d'or armé, lampassé, couronné de gueules.

Gouray (du) - Burelé d'or et de gueules de dix pièces^{AS}.

[p. 62]

Gourvinec (du) - du Besit¹⁸³ - Vairé d'or et de sable.

Grasmesnil (du) - D'argent, à une épée de sable en bande.

[p. 63]

Grimaudet - de la Rochebouët¹⁸⁶ - D'or, à trois lions de gueules, 2 en chef, 1 en pointe.

Groësquer¹⁸⁷ (du) - D'hermines, à trois fascés de sable.

Grüe (de la) - D'azur, à une grue d'argent becquée, membrée d'or.

Guegant¹⁸⁸ - Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent, à deux¹⁸⁹ fusées de gueules surmontées de deux roses de

¹⁸⁰ **Gillart**, portant : *De gueules, à deux clefs d'argent en sautoir, la garde en haut ; ancienne extraction, suivant la Nouvelle réformation.*

¹⁸¹ **Goueon**, que la Nouvelle réformation écrit : **Goveon**, et notre manuscrit **Goüeon**, portant : *D'or, à deux léopards de gueules, est donné comme d'ancienne extraction par le Nobiliaire breton.*

¹⁸² **De Goullainne**, suivant le Nobiliaire breton.

^{AS} Le Manuscrit des Etats dit : *porte : De gueules, à quatre fascés d'or.*

¹⁸³ **Bezit**, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

¹⁸⁴ **Gouyon** - de Beucors, du Vaurouault, de Vaudurant, de Mauni, de Miniac, de Launay-Commats, de la Coudrays, du Verger, de la Rembaudière, du Vaumeloyssel, de Saint-Loyat, de la Motte-Collas, de la Ravillays, des Rochettes et de K/ambar, portant : *D'argent, au lion de gueules armé, lampassé, couronné d'or ; ancienne extraction, suivant le Nobiliaire breton.* - Ce nom manque à la Nouvelle réformation. - (Les feuillets 445, 446, 447, 448, 449 et 450, ont été enlevés).

¹⁸⁵ **Grignart**, portant : *De sable, à la croix d'argent cantonnée de quatre croissants de même ; ancienne extraction, suivant le Nobiliaire breton.*

¹⁸⁶ *De la Roche*, suivant la Nouvelle réformation ; *de Rochebouet*, suivant le Nobiliaire breton.

¹⁸⁷ **De Groesquer**, suivant la Nouvelle réformation.

¹⁸⁸ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

¹⁸⁹ *Fascés*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton, qui n'indiquent pas non plus l'émail des 2^{me} et 3^{me}

même ; aux 2 et 3¹⁹⁰, à une branche de houx à cinq feuilles de sinople [*Sup.* Il est probable que les deux fusées sont posées en fasce].

[p. 64]

Gueheneuc¹⁹¹ - de Garnouët, de la Porte - D'azur, au lion léopardé d'argent surmonté de deux fleurs-de-lys de même.

Guemadeuc (du) - De sable, au léopard d'argent accompagné de six coquilles de même, 3 en chef et 3 en pointe.

Guer¹⁹² (**de**) - D'azur, à sept macles d'or, 3, 3 et 1, au franc canton d'argent fretté de gueules de huit pièces¹⁹³.

Guergorlay (de) - Vairé d'or et de gueules.

[p. 65]

Guermeur (de) - De gueules, à six annelets d'argent, 3, 3, et, entre deux, trois losanges de même¹⁹⁴.

Guerry¹⁹⁵ - D'azur, à deux épées d'argent en sautoir, la pointe en haut, la garde d'or, au chef d'argent chargé de trois roses de gueules.

Guesclin (du) - D'argent, à l'aigle à deux têtes éployée de sable becquée et membrée de gueules, au bâton de même en bande.

196

[p. 66]

Guymarho¹⁹⁷ - D'or, à une bande de gueules cantonnée, en chef, d'une merlette de sable.

H

Halgoüet (du) - D'azur, au lion morné d'or^{AT}.

Hallay (du) - D'argent, fretté de gueules de six pièces.

Han (du) - D'argent, à une bande fuselée de sable surmontée d'un lion de gueules.

[p. 67]

Haröüys (de) - D'argent, à trois bandes de gueules chargées, chacune, de trois têtes de licorne d'or.

quartiers.

¹⁹⁰ L'émail de ces quartiers manque.

¹⁹¹ **Gueheneuc**, suivant la Nouvelle réformation, qui ne donne pas l'arrêt.

¹⁹² *Deficit* à la Nouvelle réformation. - (Le feuillet 467 a été enlevé).

¹⁹³ *D'azur, à six macles d'or, 2, 3, 1, au franc canton grilleté d'argent et de gueules*, suivant le Nobiliaire breton [*Sup. grilleté. C'est grillé qu'on a voulu mettre.*]

¹⁹⁴ Les armes manquent à la Nouvelle réformation. - (Les feuillets 469 et 470 ont été enlevés). - Le Nobiliaire breton blasonne ainsi ces armes : *De gueules, à trois losanges d'argent en fasce, accompagnées de six annelets de même, 3 en chef et 3 en pointe* ; ce qui revient à la même chose, mais est plus régulier et plus clair.

¹⁹⁵ L'arrêt manque au Nobiliaire breton.

¹⁹⁶ **Du Guiny**, portant : *D'azur, à un croissant d'or ; ancienne extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

¹⁹⁷ *Deficit* à la Nouvelle réformation et au Nobiliaire breton.

^{AT} Dans les armoiries qui sont dans le Manuscrit des Etats, en marge de cet article, le lion est blasonné *d'argent*

Hay¹⁹⁸ - De sable, au lion morné d'argent.

Hays^{AU 199} (**de la**) - de Larré, de la Villejan²⁰⁰, de K/camorel²⁰¹ - De gueules, à trois crosilles *ou* coquilles d'argent, 2 et 1.

Hays (de la) - D'argent, au lion de sable.

Henry - De gueules, à trois épées d'argent, la pointe en bas.

Hingant²⁰² - de K/isac - De sable, à [p. 68] trois épées d'argent en pal, la pointe en haut, garnies d'or.

Hingant²⁰³ - du Bourgneuf, de la Tiemblays²⁰⁴, de Saint-Maur - De gueules, à la fasce d'or accompagnée de quatre billettes²⁰⁵ de même, 1 en chef et 3 en pointe posées 2 et 1.

Houx (du) - D'argent, à six feuilles de houx de sinople, 3, 2 et 1.

Huart²⁰⁶ - D'argent, à un corbeau de sable becqué, membré d'azur.

Hubert - D'azur, à une aigle à deux têtes éployée d'or, à la fasce de gueules [p. 69] sur le tout, chargée de trois roses d'or.

Huchet²⁰⁷ - D'azur, à six billettes percées d'argent, 3, 2, 1.

Huon²⁰⁸ - D'or, au chevron de gueules, à un corbeau de sable en pointe.

Huon²⁰⁹ - De gueules, à cinq croix recroisettées d'argent, posées en croix.

Huon²¹⁰ - D'or, à trois annelets d'azur, 2 en chef et 1 en pointe, et trois croix recroisettées de même²¹¹, 2 et 1 en pointe.

[p. 70]

J

Jacobin (Le) - D'argent, à un écusson d'azur accosté de six annelets de gueules en orle.

Jacquelot - D'azur, à un chevron d'argent accompagné en chef de deux gantelets de même, et un levrier de même bouclé²¹² d'or en pointe [*Sup.* Il est évident que le mot *accolé* manque au texte].

¹⁹⁸ *Deficit* à la Nouvelle réformation. - (Les feuillets 510, 511 et 512 ont été enlevés).

^{AU} Le Manuscrit des Etats écrit : **de la Haye**.

¹⁹⁹ *Deficit* à la Nouvelle réformation. (Voy. note 1).

²⁰⁰ Le manuscrit porte aussi : *Villejames*.

²⁰¹ *Villejames et K/camorel*, suivant le Nobiliaire breton.

²⁰² *Simple extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

²⁰³ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation.

²⁰⁴ *De la Tremblays*. Nouvelle réformation.

²⁰⁵ Il y a ici un renvoi au Manuscrit des Etats ; mais la variante a été omise.

²⁰⁶ *Deficit* à la Nouvelle réformation. - (Le feuillet 538 a été enlevé).

²⁰⁷ *Deficit* à la Nouvelle réformation.

²⁰⁸ *Deficit* ibidem.

²⁰⁹ *Deficit* ibidem.

²¹⁰ *Deficit* ibidem. Les feuillets 540, 541, 542, 543, 544 et 545 ont été enlevés.

²¹¹ Le Nobiliaire breton dit : *1 en chef et 2 en pointe*.

²¹² *Et accolé*. Nouvelle réformation et Nobiliaire breton.

Jocet - D'azur, à un écureuil rampant d'or.

Jourdain²¹³ - D'azur, à un greslier d'argent surmonté de deux molettes de même.

Jubin²¹⁴ - De gueules, à une fasce d'argent [p. 71] accompagnées de trois quintefeilles de même^{AV}.

K

K/albaud^{AW 215} - D'azur, à la croix pattée d'or^{AX 216}.

K/annou (de) - de K/saliou, de Goulancoal²¹⁷ - Losangé d'argent et [p. 72] de sable, à une bande de gueules²¹⁸ chargée de trois trèfles d'argent.

K/boulart (de) - De sable^{AY}, à l'aigle d'argent becquée, membrée d'or.

K/cabin (de) - De gueules, à trois croix pattées d'argent²¹⁹.

K/daniel²²⁰ (de) - D'argent, à deux vautours de sable déchirant un cœur de gueules.

K/engar (de) - D'azur, à un croissant d'argent.

[p. 73]

K/erault (de) - D'azur, fretté d'argent, à une fleur-de-lys de même, en chef, sur l'azur²²¹.

K/esperts²²² (de) - D'or, au croissant de gueules, et trois roses de même en chef et trois en pointe.

K/gadiou (de) - de Tregarn²²³ - D'azur, à trois fascés ondées²²⁴, au franc quartier d'hermines²²⁵.

K/gariou (de) - de K/pol, de Paulglos, de K/grist, des Fossés, des Planches, [p. 74] de Coadilo²²⁶ - D'argent, fretté^{227 228}, au franc canton de pourpre chargé d'une tour²²⁹ d'argent.

²¹³ *Simple extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

²¹⁴ *Simple extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

^{AV} Le Manuscrit des Etats dit : *De gueules, à la fasce d'azur accompagnée* (les meubles manquent ici) *d'or; 2 en chef et 1 en pointe.*

^{AW} Le Manuscrit des Etats écrit : **de K/albaud**.

²¹⁵ **De K/albaud**, suivant le Nobiliaire breton.

^{AX} *D'azur, à trois croix ancrées d'or*. Manuscrit des Etats.

²¹⁶ *À trois croix ancrées d'or*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

²¹⁷ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton écrivent : *K/salliou* et *Goulancoat*.

²¹⁸ Ici la Nouvelle réformation ajoute : *en devise*.

^{AY} Le Manuscrit des Etats dit : *De gueules*.

²¹⁹ La Nouvelle réformation met : *d'azur*. - (Il est probable qu'il y a faute, toutes les fois que ce manuscrit ou le Nobiliaire breton met métal sur métal et couleur sur couleur).

²²⁰ *Simple extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

²²¹ La Nouvelle réformation ne met point : *sur l'azur*.

²²² *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

²²³ Et le frère aîné de celui-ci, dont le fief n'est pas nommé.

²²⁴ L'email manque.

²²⁵ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton disent : *D'or, à trois fascés ondées d'azur, au franc quartier d'hermines*.

²²⁶ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton ajoutent ceux *du Pascoüet*, que celle-là écrit *Poscouet*. On trouve dans ces deux manuscrits : *K/epol* ; le premier écrit : *Poulglos*, le second dit : *du Boulgloc* ; celui-là met : *Coadilio*, et celui-ci : *Coadalic*.

²²⁷ L'email manque.

²²⁸ *De gueules*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

²²⁹ *Crenelée*, suivant le Nobiliaire breton.

- K/goët (de)** - D'argent, à trois fusées de gueules en fasce surmontées de quatre roses de même.
- K/goët (de)** - D'azur, au léopard d'or chargé, sur l'épaule gauche, d'un croissant de gueules.
- K/gozou²³⁰ (de)** - De gueules, à une croix [p. 75] d'or bordée de sable chargée d'une bande d'argent [Sup. Il est probable que la bande est brochante sur le tout].
- K/groadez (de)** - Fascé d'or et de sable^{AZ 231}.
- K/gu (de)** - D'argent, à un épervier de sable membré, becqué, armé, longé et grilleté d'or.
- K/guezec (de)** - Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent, à un chêne arraché de sinople ; aux 2 et 3 d'azur.
- K/guiziau²³² (de)** - D'azur, à trois têtes d'aigle d'or, 2 et 1.
- Kerguz²³³ (de)** - de Troufagan, de Beller - [p. 76] D'argent, à un greslier d'azur enguiché de gueules.
- Kerguz²³⁴ (de)** - D'azur, à la croix pattée d'argent.
- Kerhoant²³⁵ (de)** - Ecartelé, aux 1 et 4²³⁶ d'or et de gueules ; aux 2 et 3 d'azur, à une fleur-de-lys d'or surmontée de deux macles de même^{BA 237}.
[p. 77]
- Kerhoant²³⁸ (de)** - Losangé d'argent et de sable.
- K/lean²³⁹ (de)** - Fascé ondé d'or et d'azur.
- K/leau (de)** - de Lisle²⁴⁰ - D'azur, au cerf passant d'or.
- K/lech (de)** - du Rusquet, de Lanhalla²⁴¹, [p. 78] de Tresguidy, du Plessix - Fascé d'or et de gueules^{BB}.
- K/loaguen (de)** - de Crechusen - D'argent, à l'aigle éployée de sable becquée, membrée de gueules.
- K/mabon²⁴² (de)** - Ecartelé, aux 1 et 4 d'or, à trois fasces d'azur ; aux 2 et 3 fretté d'or et de sable^{BC}.

²³⁰ **K/gozou**, sans **de**, suivant la Nouvelle réformation.

^{AZ} Le Manuscrit des Etats dit : *Fascé d'argent et de sable de six pièces*.

²³¹ *Fascé d'argent et de sable*, suivant le Nobiliaire breton.

²³² *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation. - Le Nobiliaire breton ne range dans cette extraction que les sieurs de *K/vasdoué*.

²³³ **De K/guz**, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton. - *Simple extraction*, suivant ce dernier.

²³⁴ **De K/guz**, suivant le Nobiliaire breton. - *Deficit* à la Nouvelle réformation. - (La moitié du feuillet 603 et le feuillet 604 ont été enlevés).

²³⁵ **De K/hoant**, suivant le Nobiliaire breton. - *Deficit* à la Nouvelle réformation. (Voy. la note précédente).

²³⁶ Il manque ici un mot indiquant la disposition des émaux qui suivent.

^{BA} Le Manuscrit des Etats dit : *Ecartelé, au 1^{er} et dernier échiqueté d'or et de gueules ; aux 2 et 3 d'azur, à la fleur-de-lys d'or accompagnée de deux macles de même en pointe*.

²³⁷ Le Nobiliaire breton dit : *Ecartelé, aux 1 et 4 échiqueté d'or et de gueules ; aux 2 et 3 d'azur, à deux macles d'or surmontées d'une fleur-de-lys de même, et un écusson losangé d'argent et d'azur sur le tout*.

²³⁸ **De K/hoant**, suivant le Nobiliaire breton. - *Deficit* à la Nouvelle réformation. (Voy. note 234).

²³⁹ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation.

²⁴⁰ *L'Isle*, suivant le Nobiliaire breton.

²⁴¹ La Nouvelle réformation ne donne que la simple extraction au sieur de *Lanhalla*, qu'elle écrit : *Lenhala*. Elle écrit aussi *Treziguidy* et *Plexis*. - Le Nobiliaire breton écrit *Lanhala* et *Treziguidi*.

^{BB} *De six pièces*. Manuscrit des Etats.

²⁴² **K/mabon**, sans **de**, suivant la Nouvelle réformation.

^{BC} Le Manuscrit des Etats dit : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent, à trois fasces de gueules ; aux 2 et 3 fretté d'or et de sable de six pièces*.

K/marec²⁴³ (**de**)²⁴⁴ - De gueules, à cinq annelets d'argent, 3 et 2, au chef d'argent chargé de trois roses de gueules.

[p. 79]

K/mengui²⁴⁵ (**de**) - Losangé d'argent et de sable, à une fasce de gueules chargée de trois croissants d'argent^{BD}.

K/meno (**de**) - De gueules, à trois macles d'argent bordées de sable, 2 en chef et 1 en pointe²⁴⁶.

K/menou (**de**) - de Coëtfont, de Plévern²⁴⁷ - D'or, à trois fascées ondées d'azur.

K/moysan (**de**) - De gueules, à sept coquilles d'argent, 3, 3, 1.

[p. 80]

K/ouarts (**de**) - D'argent, à une^{BE} 248 fasce de sable accompagnée de trois croisettes de même, 2 en chef et 1 en pointe.

K/oudault (**de**) - de Poulbroch²⁴⁹ - D'argent, à un greslier de sable accompagné de trois hures de sanglier de même^{BF}.

K/oulas (**de**) - Fascé d'argent et d'azur^{BG}.

K/ouzi (**de**) - D'or²⁵⁰, à un lion morné de sable.

[p. 81]

K/prigent (**de**) - D'azur, au léopard rampant d'or accompagné de trois quintefeilles de même.

K/ret²⁵¹ (**de**) - Ecartelé, aux 1 et 4 d'or, au lion morné de sable brisé d'une cotice de gueules ; aux 2 et 3 d'argent, à deux colombes adossées d'azur becquées, membrées de gueules [Sup. Armes à enquerre].

K/saliou (**de**) - D'argent, à trois fascées de gueules chargées d'un lion de sable armé, lampassé, couronné d'or.

K/sauson (**de**) - De gueules, à un fermail d'argent.

K/scau²⁵² (**de**) - D'azur, à deux dauphins d'argent en pal, adossés^{BH}.

[p. 82]

²⁴³ **K/marec**, sans **de**, suivant la Nouvelle réformation.

²⁴⁴ Les armes manquent au Nobiliaire breton.

²⁴⁵ **De K/menguy**. Nouvelle réformation.

^{BD} Le Manuscrit des Etats dit qu'il n'y a qu'un croissant sur la fasce.

²⁴⁶ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton mettent seulement : *De gueules, à trois macles d'argent*.

²⁴⁷ *Coatforn* et *Pilvern*, suivant la Nouvelle réformation ; *Coëtforn* et *Saint-Vivern*, selon le Nobiliaire breton.

^{BE} *Roue*. Manuscrit des Etats.

²⁴⁸ *Roiüe*. Nobiliaire breton.

²⁴⁹ Et Jacques, l'aîné de la maison, dont le fief n'est pas nommé. - Le Nobiliaire breton comprend sous le même arrêt tous ceux des mêmes nom et armes.

^{BF} *2 en chef et 1 en pointe*. Manuscrit des Etats.

^{BG} *De six pièces*. Manuscrit des Etats.

²⁵⁰ La Nouvelle réformation dit : *D'azur*. (Voyez page 22, note 219).

²⁵¹ Le Nobiliaire breton écrit : **de Kerret**.

²⁵² **De K/seau**, suivant le Nobiliaire breton.

^{BH} Le Manuscrit des Etats dit : *D'argent, à deux dauphins d'azur adossés*.

- K/ven (de)** - D'azur, à la croix pattée d'argent accompagnée de trois coquilles de même, 2 en chef et 1 en pointe.
- K/veno (de)** - D'azur, à dix étoiles d'argent, 4, 3, 2, 1.
- K/venozael (de)** - du Cosquer²⁵³ - D'argent, à cinq²⁵⁴ fusées de gueules en fasce surmontées de quatre molettes de même.
- K/yvon (de)** - Échiqueté d'or et de gueules, à l'étoile d'or en cœur.

L

- Lagadec²⁵⁵ (Le)** - D'argent²⁵⁶, à trois trèfles d'azur, 2 et 1.
[p. 83]
- Lambert** - de la Rigourdaïne, de la Havardière, du Bois-Jan²⁵⁷ - D'argent²⁵⁸, au chevron de gueules.
- Lambilli (de)** - D'azur, à six quintefeuilles d'argent, 3, 2, 1.
- Lande²⁵⁹ (de la)** - D'azur, à un léopard d'argent armé, couronné d'or, surmonté de quatre macles de même et trois en pointe^{B1}.
- Lande²⁶⁰ (de la)** - De gueules, à une fasce crenelée d'argent.
[p. 84]
- Landelle²⁶¹ (de la)** - D'argent, à trois merlettes de sable.
- Langan²⁶² (de)** - du Boisfeuvrier²⁶³, de Quinformel - De sable, à un léopard d'argent armé, lampassé, couronné de gueules.
- Langlais²⁶⁴** - D'argent, à trois roses de gueules.
- Langle²⁶⁵ (de)** - D'azur, au sautoir d'or cantonné de quatre billettes de même.
[p. 85]
- Langle²⁶⁶ (de)** - D'argent, à une aigle éployée de sable becquée, membrée d'or, accompagnée de trois tourteaux de sable, 2 en chef et 1 en pointe, chargés, chacun, d'une molette d'or.

²⁵³ La Nouvelle réformation écrit : *Cosquel*.

²⁵⁴ La Nouvelle réformation dit : *quatre*.

²⁵⁵ *Simple extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

²⁵⁶ *D'or*, suivant la Nouvelle réformation.

²⁵⁷ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton écrivent : *Boisjan*.

²⁵⁸ *D'azur*, suivant le Nobiliaire breton.

²⁵⁹ *Deficit* à la Nouvelle réformation. - (Les feuillets 655, 656, 657, 658, 659, 660 et 661 ont été enlevés).

^{B1} Les macles sont d'or. [*Sup.* La citation de la version du Manuscrit des Etats prouve que le nôtre entend, contrairement à ce qu'il semblerait résulter des termes de sa description, que les macles sont d'argent].

²⁶⁰ *Deficit* à la Nouvelle réformation. (Voyez note 259).

²⁶¹ *Deficit* à la Nouvelle réformation.

²⁶² *Deficit* ibidem. Voy. à la note 259.

²⁶³ *Boisfeuvrier*. Nobiliaire breton.

²⁶⁴ *Deficit* à la Nouvelle réformation. (Voy. à la note 259). - *Langlays*, suivant le Nobiliaire breton.

²⁶⁵ *Deficit* à la Nouvelle réformation. (Voy. à la note 259).

²⁶⁶ *Deficit* à la Nouvelle réformation.

Langourla²⁶⁷ (de) - D'azur, à trois bandes d'or.

Lanjamet²⁶⁸ (de) - de Miniac - D'argent, à l'aigle éployée de sable^{BJ}.

Lanloup²⁶⁹ (de) - D'azur, à six annelets d'argent, 3, 2, 1.

Lannion²⁷⁰ (de) - D'argent, à trois [p. 89] merlettes de sable, au chef de gueules chargé de trois quintefeilles d'argent.

271

Lantivi²⁷² (de) - De gueules, à une épée d'argent en pal, la pointe en bas.

Larlan (de) - de Penhers, de Rochefort - D'argent, à une croix de sable chargée de neuf mâcles d'argent^{BJ}.

Lart (Le) - De gueules, semé de billettes d'argent sans nombre.

[p. 87]

Lavocat^{273 274} - D'azur, à trois^{BK} coquilles d'or, à la bande dentelée d'argent sur le tout.

Lescouët²⁷⁵ (de) - De sable, à un épervier d'argent becqué, grilleté, longé d'or, accompagné de trois coquilles aussi d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.

276

[p. 88]

Lesildry^{BL 277} (de) - D'azur, à un croissant d'argent accompagné de trois besans de même, 2 en chef et 1 en pointe.

Lesparler - De gueules, à une épée d'argent en bande, la pointe en bas.

Lespinay²⁷⁸ (de) - D'argent, à un croissant de gueules bordé de sable, surmonté de trois billettes de sable et autant en pointe.

Lespinay (de) - De sable, à un sautoir d'argent.

[p. 89]

²⁶⁷ *Deficit* ibidem.

²⁶⁸ *Deficit* ibidem. Voy. note 259.

^{BJ} *À deux têtes*. Manuscrit des Etats.

²⁶⁹ *Deficit* à la Nouvelle réformation.

²⁷⁰ *Deficit* ibidem. Voy. note 259.

²⁷¹ **De Lanrivinen**, portant : *D'azur, au pin de sinople et un papillon de gueules ; ancienne extraction*, suivant le Nobiliaire breton. - *D'or, au pin, etc.*, suivant notre manuscrit et la Nouvelle réformation. [*Sup.* Le Nobiliaire breton mettant couleur sur couleur, il est probable que les véritables armes sont celles données par notre manuscrit et la Nouvelle réformation.]

²⁷² *Deficit* à la Nouvelle réformation. - (Les feuillets 663 et 664 ont été enlevés).

^{BJ} Le Manuscrit des Etats dit : *D'argent, à neuf macles de sable en croix*.

²⁷³ Ce nom étant placé, dans le manuscrit, avant **Lagadec**, il est probable qu'il s'écrit : **Ladvocat**.

²⁷⁴ **Ladvocat**, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton. - *Simple extraction*, selon ce dernier.

^{BK} Le Manuscrit des Etats ne met que deux coquilles.

²⁷⁵ *Simple extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

²⁷⁶ **De Lescu**, portant : *D'azur, à six billettes d'argent, 3, 2, 1, le chef séparé d'une devise d'or surmontée de trois larges ou vieux escus d'argent : ancienne extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

^{BL} Le Manuscrit des Etats écrit : *Leshildry*.

²⁷⁷ **De Lesildry**, suivant la Nouvelle réformation ; **de Lesildri**, suivant le Nobiliaire breton.

²⁷⁸ **De L'Espinay**, suivant la Nouvelle réformation, qui cependant comprend ce nom sous la lettre *L*.

Lesquen²⁷⁹ (**de**) - De sable, à trois jars d'argent becqués, membrés de gueules.

Lesquern²⁸⁰ (**de**) - Fascé de vair et de gueules.

Lesrat²⁸¹ (**de**) - D'azur, au chef d'argent chargé d'une tête de loup d'or [*Sup.* Le chef est à enquerre].

Levesque²⁸² - De sable, au chef d'argent chargé de trois fleurs-de-lys de gueules.

Levroux (Le) - De sable, à une fasce d'argent chargée de trois coquilles de gueules, et une coquille d'argent en pointe.

Liscouët (du) - des Planches, de Coëtmen²⁸³ - [p. 90] - D'argent, au chef de gueules chargé de sept billettes d'argent, 4, 3.

Lisle (de) - de la Nicolière, de la Martelière, du Souchay, de la Gravelle²⁸⁴ - De gueules, à dix billettes d'or, 4, 3, 2, 1.

Loaysel - de Brie, de Cambières²⁸⁵, de Saint-Benoist - D'argent, à trois merlettes^{BM} de sable, 2 et 4.

Lolivier²⁸⁶ - D'argent, à une fasce de gueules grillée d'or accompagnée [p. 91] de trois quintefeuilles d'argent^{287 288}, 2 et 1 [*Sup.* grillée, pour dire *treillissée*].

Long (Le) - D'or, à une quintefeuille de sable.

Lopriac (de) - De sable, au chef d'argent chargé de trois coquilles de gueules.

Lorveloux²⁸⁹ (**de**) - D'argent, à une bande de sable chargée de trois croisettes d'or.

Loüet (du) - Fascé de vair et de gueules de six pièces²⁹⁰.
[p. 92]

Loz - de K/naleguen, de Langar, de K/ilis²⁹¹ - De gueules, à trois éperviers chaperonnés, longés, grilletés d'or^{BN}. [*Sup.* L'émail des éperviers paraît manquer.]

M

Madaillan²⁹² (**de**) - Ecartelé, aux 1 et 4 tranché d'or et de gueules ; aux 2 et 3 d'azur, au lion couronné d'or.

²⁷⁹ *Deficit* à la Nouvelle réformation. - (Les feuillettes 689 et 690 ont été enlevés).

²⁸⁰ **De Lesquerne**. Nouvelle réformation.

²⁸¹ *Simple extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

²⁸² **Levêque**, suivant la Nouvelle réformation.

²⁸³ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton écrivent : *de Planches et de Coetmen*.

²⁸⁴ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton écrivent : *Nicollière, Mahtelière* ; la première écrit : *Souschay*.

²⁸⁵ *Chambières*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

^{BM} Le Manuscrit des Etats dit : *molettes*.

²⁸⁶ **Lollivier**. Nobiliaire breton.

²⁸⁷ Il y a nécessairement erreur pour cet émail.

²⁸⁸ *De gueules*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

²⁸⁹ **Lorveloux**, sans **de**, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

²⁹⁰ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton ne mettent pas : *de six pièces* ; ce qui, au reste, est superflu.

²⁹¹ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton écrivent : *K/illis*.

^{BN} Le Manuscrit des Etats dit : *De gueules, à trois éperviers d'argent campanés et grilletés d'or*. [*Sup.* - Il est probable qu'à la version du Manuscrit des Etats, *campanés* a été mis pour *chaperonnés*.]

²⁹² **De Madaillon**, suivant la Nouvelle réformation.

Mahé²⁹³ - D'argent, à deux haches d'armes [p. 93] adossées de gueules²⁹⁴ surmontées d'un croissant de même.

Marbeuf (de) - D'azur, à deux épées en sautoir d'argent, la poignée d'or, la pointe en bas.

Marcillé (de) - d'Argentré et de Launay²⁹⁵ - D'argent, à une bande de gueules chargée de trois channes d'or.

Marie²⁹⁶ - D'argent, à trois coquilles de sable.

Marigo - Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules, au lion d'or ; aux 2 et 3 d'or, à trois rencontres^{297 298} de gueules.

[p. 94]

Marin²⁹⁹ (de) - D'azur, à trois chevrons d'or, au chef d'argent chargé de trois roses de gueules.

Marnière (de) - D'azur, au chevron d'or brisé accompagné de deux roses en chef, et un lion en pointe de même³⁰⁰. [*Sup.* Ce blason serait plus clair si, au lieu de *et un lion en pointe de même*, on avait mis *et un lion en pointe, le tout de même.*]

Martel - de la Chenardière, de la Malonnière³⁰¹ - D'or, à trois marteaux de sable.

Masle (du) - De gueules, à trois cignes d'argent becqués, membrés d'or.

[p. 95]

Massüel³⁰² - Gironné d'hermines et de gueules de six pièces³⁰³.

Maudet - Losangé d'or et de gueules.

Mellet³⁰⁴ - D'argent, à trois merlettes de sable.

Mescam³⁰⁵ (de) - D'azur, à trois têtes d'aigle arrachées d'argent.

Metaër³⁰⁶ (Le) - de la Villebarbou³⁰⁷ - [p. 96] - D'argent, à trois merlettes³⁰⁸ de gueules.

Michael³⁰⁹ - Ecartelé, aux 4 et 4 de sable, à une tour d'argent ; aux 2 et 3 d'or, à une croix pattée de gueules.

²⁹³ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation.

²⁹⁴ *À trois haches d'armes adossées, etc.*, selon la Nouvelle réformation ; ce qui est évidemment une faute.

²⁹⁵ *Launays*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

²⁹⁶ **Marié**, suivant la Nouvelle réformation.

²⁹⁷ Le nom de l'animal auquel elles appartiennent manque.

²⁹⁸ *De cerf*. Nouvelle réformation et Nobiliaire breton.

²⁹⁹ **Marin**, sans **de**, suivant la Nouvelle réformation.

³⁰⁰ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton ne mettent point : *brisé* ; celle-là dit : *trois roses*.

³⁰¹ La Nouvelle réformation ne donne que la *simple extraction* au sieur *de la Chenardière*, et le Nobiliaire breton range tous ceux des mêmes nom et armes dans *l'ancienne extraction*.

³⁰² *Massuel*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

³⁰³ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton ne disent pas : *de six pièces*.

³⁰⁴ *Simple extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

³⁰⁵ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation.

³⁰⁶ *Metaer* et sans *Le*, suivant la Nouvelle réformation ; **Le Metaer**, suivant le Nobiliaire breton, qui range tous ceux des mêmes nom et armes dans la *simple extraction*.

³⁰⁷ *Villebarbon*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

³⁰⁸ *De sable*, selon la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

³⁰⁹ **Micael**, suivant le Nobiliaire breton, qui décrit ainsi les armes : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, à la tour d'argent, aux 2 et 3 d'or, à trois croix pattées de gueules, à la bordure d'argent chargée d'un noisillier de sinople.*

Mintier (Le) - des Granges, de la Touche, du Chalonge, du Bourgneuf, de la Villeblanche, de Carmené, du Boisgueret, de la Mottegloret, du Bignou³¹⁰, de Beauchesne - De gueules, à la croix engreslée d'argent.

[p. 97]

Moëllien³¹¹ **(de)** - D'azur, à un anneau d'argent accompagné de trois fers de lance³¹², en pairle, touchant de la pointe à l'annelet.

Moënné³¹³ **(Le)** - D'or, à trois faux de sable.

Moine^{314 315} **(Le)** - D'argent, à trois merlettes de sable, au chef de gueules chargé de trois besans³¹⁶ d'argent.

[p. 98]

Mol - de K/jean, de Cleguer, de Lambien, du Heuguer, de Moalec, du Restaut³¹⁷ - D'argent, à trois an cres de sable.

Montagu³¹⁸ **(de)** - D'azur, à deux lions d'or lampassés et armés d'argent.

319

Montigny³²⁰ **(de)** - D'argent, au lion de gueules chargé d'une étoile d'or [p. 99] sur l'épaule, à l'orle de huit coquilles d'azur.

Monty (de) - D'azur, à la bande d'or accompagnée de deux montagnes de même, à chaque pointe.

Moraud³²¹ - De sable³²², à trois coquilles d'argent.

Morin - D'argent, à l'arbre de sinople sur une terrasse de même, chargé d'un porc-épic de sable.

Moro - de Montgouarin^{323 324} - Ecartelé, aux 1 et 4 d'or, au lion de sable armé, lampassé et couronné de gueules ; aux 2 et 3 de gueules, au croissant d'or.

[p. 100]

Moro - D'argent, à un renard de sable accompagné de cinq mouchetures d'hermines de même.

³¹⁰ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton écrivent : *Bignon*.

³¹¹ **De Moëllien**, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton, qui décrivent ainsi les armes : *D'azur, à un anneau d'argent en cœur, accompagné de trois fers de lance de même, en pairle, touchant de la pointe à l'annelet.*

³¹² L'émail manque.

³¹³ **Le Moënné**, suivant la Nouvelle réformation.

³¹⁴ Ce nom étant placé, dans le manuscrit, après **Moyne**, s'écrit probablement de la même manière.

³¹⁵ **Le Moyne**, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

³¹⁶ *D'or*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

³¹⁷ La Nouvelle réformation écrit : *de Langbien, du Henguer, du Restan* ; le Nobiliaire breton, dans la généalogie duquel on ne trouve pas les deux premiers de ces noms, dit : *de Rentan* ; les deux mettent : *de Lesmoalech*.

³¹⁸ *Deficit* à la Nouvelle réformation. - (Le feuillet 800 a été enlevé).

³¹⁹ **De Montbourcher**, portant : *D'or, à trois marmites de gueules ; ancienne extraction*, suivant la Nouvelle réformation. - (L'arrêt manque au Nobiliaire breton).

³²⁰ **De Montigni**, suivant le Nobiliaire breton.

³²¹ **Mouraud**, suivant la Nouvelle réformation.

³²² *D'or*, suivant le Nobiliaire breton.

³²³ Le manuscrit porte aussi : *de Montouaran*.

³²⁴ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton écrivent : *Montgouairan* ; selon la première, tous ceux des mêmes nom et armes ont été déclarés d'ancienne extraction.

Motte (de la) - De sable, à sept macles^{BO 325} d'or, 3, 3 et 1.

Motte (de la) - de Pontruays, de la Tronchais, de Vauvert³²⁶ - D'azur, fretté d'argent^{BP}.

Motte (de la) - de la Motteportal et de Pontmessart³²⁷ - De gueules, au lion d'argent.

[p. 101]

Motte³²⁸ (de la) - De gueules, à trois bandes engreslées d'argent.

Mouesson - D'argent, à trois mouessons *ou* trois moineaux de sable.

Mouraud - D'argent, à trois poteaux de gueules.

Moussays (de la) - D'or, fretté d'azur.

Moyne (Le) - D'argent, à trois coquilles de gueules.

Muce (de la) - De gueules, à neuf besans d'argent.

N

Nevet³²⁹ (de) - D'or, au léopard morné de gueules.

[p. 102]

Nicolas³³⁰ - De gueules, à la fasce d'argent chargée de trois merlettes de sable, surmontée de³³¹ deux têtes de lion arrachées d'or, et une en pointe.

Noë (de la) - D'azur, à un lion d'or armé et lampassé de gueules.

Noës^{BP 332} (des) - du Pontouraude, des Fossés, de Cariol³³³, de la Villedaniel. - D'argent, au lion de sable armé, lampassé et couronné de gueules.

Noir (Le) - D'azur, à trois chevrons d'or, [p. 103] au franc quartier de gueules chargé d'une fleur-de-lys d'argent³³⁴.

Normand³³⁵ (Le) - D'azur, au rencontre de cerf d'or accompagné de³³⁶ trois molettes de même, 1 en chef et 2 en pointe.

^{BO} Le Manuscrit des Etats dit : *d'argent*.

³²⁵ Suivant les trois manuscrits que nous employons, ceux qui portent les macles d'argent n'ont été déclarés que de *simple extraction*.

³²⁶ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton disent : *du Pontruays*, et écrivent *Tronchays*.

^{BP} Dans le Manuscrit des Etats, il est dit : *D'argent, fretté d'azur de six pièces*.

³²⁷ *Pontmassart*, suivant la Nouvelle réformation ; *Pontmusart*, suivant le Nobiliaire breton.

³²⁸ *Simple extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

³²⁹ **Nevet**, sans **de**, suivant la Nouvelle réformation.

³³⁰ **Nicollas**, suivant la Nouvelle réformation.

³³¹ *Trois*. Nouvelle réformation.

^{BP} Dans le Manuscrit des Etats, il est écrit : **des Nos**.

³³² **Des Nos**, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

³³³ *Cariot*, suivant le Nobiliaire breton.

³³⁴ *De neuf fleurs-de-lys d'argent* ; suivant la Nouvelle réformation.

³³⁵ **Normand**, sans **Le**, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton. - *Simple extraction*, selon le premier de ces manuscrits.

³³⁶ *Quatre*, suivant le Nobiliaire breton.

Noyal (de) - D'argent, à^{BQ} trois fasces de sable.

Ny (Le) - Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent, à un écu d'azur en cœur, à l'orle de six annelets de gueules ; aux 2 [p. 104] et 3 de gueules, à une tête³³⁷ de lièvre^{338 339}.

P

Paige³⁴⁰ **(Le)** - de K/grist - D'argent, à une aigle de sable éployée et armée de gueules³⁴¹.

Paillevé - De gueules, à une fasce d'argent accompagnée de trois gantelets de même.

[p. 105]

Pantin - D'argent, à la croix de sable cantonnée de quatre molettes³⁴² de gueules.

Parcevaux³⁴³ **(de)** - D'azur, à trois chevrons d'argent^{BR}.

Parq^{344 345} **(du)** - D'argent, à trois jumelles de gueules en fasce.

Parq (du) - D'argent, à trois jumelles de gueules brisées, en chef, d'une étoile de même.

[p. 106]

Pastour - de K/jean. - D'or, à un lion de gueules, à l'orle de cinq billettes d'azur.

Pé³⁴⁶ **(du)** - De gueules, à trois lions d'argent.

Péan³⁴⁷ - D'or, à trois têtes de maures en profil de sable.

Penancoët³⁴⁸ **(de)** - Fascé d'argent et d'azur.

Penandreff (de) - D'argent, à un croissant de gueules surmonté de deux étoiles de même.

Penfenteniou (de) - Burelé d'argent et de gueules de dix pièces.

[p. 107]

Penmarch³⁴⁹ **(de)** - Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules, à une tête de cheval d'argent ; aux 2 et 3 d'or, à trois merlettes d'azur.

Pépin - D'azur, au chevron accompagné³⁵⁰ d'argent et de gueules accompagné de trois pommes de

^{BQ} *Deux*, suivant le Manuscrit des Etats.

³³⁷ *De lévrier*, suivant la Nouvelle réformation.

³³⁸ L'email manque.

³³⁹ *D'or*. Nouvelle réformation et Nobiliaire breton.

³⁴⁰ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation.

³⁴¹ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton blasonnent : *D'argent, à une aigle éployée de sable, armée de gueules* ; ce qui est plus clair.

³⁴² *De même*. Nobiliaire breton.

³⁴³ *Deficit* à la Nouvelle réformation. - (Les feuillets 852 et 853 ont été enlevés).

^{BR} Le Manuscrit des Etats dit : *D'argent, à trois chevrons d'azur*.

³⁴⁴ Ce nom et le suivant étant, dans le manuscrit, avant **Parcevaux**, s'écrivent probablement **Parc**.

³⁴⁵ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton écrivent : **du Parc**.

³⁴⁶ *Deficit* à la Nouvelle réformation.

³⁴⁷ *Deficit* ibidem. Le feuillet 858 a été enlevé.

³⁴⁸ **De Penancoet**, suivant le Nobiliaire breton.

³⁴⁹ **De Penemarch**, suivant le Nobiliaire breton.

³⁵⁰ Il y a erreur dans ce mot.

pin d'or³⁵¹.

Perrenno³⁵² (**de**) - D'azur, à une fleur-de-lys d'argent accompagnée de trois poires d'or avec leurs feuilles.

Perrien (de) - D'argent, à cinq fusées de gueules en bande³⁵³.

[p. 108]

Perrier (du) - du Menez. - D'azur, à dix billettes d'or, 4, 3, 2, 1.

Perrouse³⁵⁴ (**de**) - Coupé, au 1 d'azur, chargé d'un lion d'argent armé, lampassé et couronné de gueules ; au 2 d'argent, à un croissant de gueules.

Peschart - De gueules, à la bande d'or chargée de quatre roses d'azur, accompagnée de quatre ducs ou chatrains d'argent³⁵⁵, 2 en chef et 2 en pointe.

Picart (Le) - D'argent, à un lion de sable et trois³⁵⁶ molettes de même.

Picaud - de Morfouace, du Vertin, de Queheon, du Parq, de la Chancelière, [p. 109] de Saint-Gouesnou, de la Villequeury³⁵⁷ - D'argent, fretté de gueules, au chef de gueules chargé de trois trèfles d'or.

Pinart - Fascé onde d'or et d'azur, au chef de gueules chargé d'une pomme de pin d'or.

Piquelays^{BS 358 359} (**de la**) - D'argent, à un épervier au naturel^{BT} [p. 110] becqué³⁶⁰, armé d'or, sur un écot arraché de gueules.

361

Plexis (du) - D'argent, à une bande de gueules chargée de trois macles d'or, surmontée d'un lion de gueules couronné, lampassé d'or.

Ploesquellec (de) - du Boisrio, de K/neques³⁶² - Chevronné d'argent et de gueules, au lambeau d'argent à trois pendans³⁶³.

[p. 111]

Ploec (de) - Chevronné d'hermines et de gueules.

³⁵¹ D'azur, au chevron comporté d'argent et de gueules accompagné de trois pommes de pin d'argent, suivant le Nobiliaire breton. La Nouvelle réformation omet le second émail du composé.

³⁵² **De Perrenno**. Nobiliaire breton.

³⁵³ La Nouvelle réformation ne met pas : *en bande*.

³⁵⁴ **Perrouse**, sans **de**. Nouvelle réformation.

³⁵⁵ Ou *chats-huants d'argent*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

³⁵⁶ *Merlettes*. Nouvelle réformation et Nobiliaire breton.

³⁵⁷ *De Vertin, du Parc*, suivant la Nouvelle réformation ; *Gueheon, Parcq, Chanchellière* et *Villegueury*, suivant le Nobiliaire breton.

^{BS} Il est écrit dans le Manuscrit des Etats : *de la Piquelays*.

³⁵⁸ Ce nom précédant, dans le manuscrit, *Pinart*, s'écrit peut-être aussi : *Picquelays*.

³⁵⁹ **De la Piquelays**, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

^{BT} Dans le Manuscrit des Etats, on ne trouve point ces mots : *becqué, armé d'or*.

³⁶⁰ La Nouvelle réformation met : *membre* au lieu d'*armé*.

³⁶¹ **Du Plessier**, portant : *Ecarlé, aux 1 et 4 d'argent, à une fasce de gueules chargée d'un filet vivré d'argent ; aux 2 et 3 d'or, à cinq chausse-trapes de sable : ancienne extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton. [Sup. Armes à enquerre.]

³⁶² *K/negues*. Nobiliaire breton.

³⁶³ Le Nobiliaire breton met : *au lambeau d'azur à trois pendans*.

- Poilly**³⁶⁴ (de) - D'argent, parti d'azur, au lion léopardé de gueules lampassé, couronné d'or. [*Sup.* Il est probable que le lion est brochant sur le tout.]
- Pois**³⁶⁵ (de) - Ecartelé, aux 1 et 4 d'or, à un vol de gueules ; aux 2 et 3 de gueules, à la bande d'argent accompagnée de six croix recroisettées au pied fiché d'or.
- Pont**³⁶⁶ (du) - D'argent, a une fasce pontée de sable chargée d'une molette d'or, accompagnée de trois roses de gueules.
- Pontual** (de) - de la Villernault, de Jouvante³⁶⁷. - De sinople, à un pont [p. 112] de trois arches d'argent, chargé de trois cignes de même becqués et membrés de sable.
- Porcarro**³⁶⁸ (de) - De gueules, à un³⁶⁹ héron d'argent.
- Porrée**³⁷⁰ - De gueules, à la bande d'argent chargée de trois merlettes³⁷¹ de sable.
- Porte (de la)** - De gueules, au croissant³⁷² chargé de cinq mouchetures d'hermines.
[p. 113]
- Pou**³⁷³ (du) - De sable, à un lion d'argent armé, lampassé, couronné d'or.
- Poullain**³⁷⁴ - de Mauny et de la Noë, de la Vallée, de Launay, de la Mégrie, de Lisle, de Tremain, de Gautret, du Valmartel, du Chesnay, de la Villeguen, des Dixmes³⁷⁵. - D'argent, à un houx de sinople, au franc canton de gueules chargé d'une croix engreslée d'argent.
- Poulpiquet** (du) - D'azur, à trois poules d'argent becquées, membrées de sable.
- Poulpry** (du) - D'argent, à une rencontre de cerf de gueules. [*Sup.* C'est un rencontre.]
[p. 114]
- Preauvé**³⁷⁶ (du) - De sable, à trois annelets d'argent.
- Prestre (Le)** - De gueules, à trois écussons d'argent bordés d'or, chargés, chacun, de trois mouchetures d'argent^{377 378}. [*Sup.* Il est probable que les mouchetures sont d'hermines.]
- Provosté (de la)** - D'argent, à trois bandes de sable.

³⁶⁴ L'arrêt manque au Nobiliaire breton.

³⁶⁵ **Du Pois**. Nouvelle réformation.

³⁶⁶ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

³⁶⁷ *Villerevaud* et *Jouvante*, suivant la Nouvelle réformation ; *Villerevault*, suivant le Nobiliaire breton.

³⁶⁸ **De Porcaro**, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton. - Celui-ci ne donne que la *simple extraction* au sieur de la Gondrays.

³⁶⁹ *Chevron*, suivant la Nouvelle réformation.

³⁷⁰ **Porée**, suivant la Nouvelle réformation.

³⁷¹ La Nouvelle réformation dit : *de même* ; ce qui est évidemment une faute.

³⁷² L'émaill manque. [*Sup.* Il est probable que le croissant est d'argent.]

³⁷³ *Déficit* à la Nouvelle réformation. (Les feuillets 913, 914 et 915 ont été enlevés).

³⁷⁴ *Déficit ibidem*.

³⁷⁵ Le Nobiliaire breton met : *Valmartin* et *Disnes*.

³⁷⁶ **Du Préauvé**. Nobiliaire breton.

³⁷⁷ Il y a erreur pour cet émail ou pour celui des écussons.

³⁷⁸ *D'hermines*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

Q

Quelen (de) - de Saint-Bihy, de la Cossonnays, du Plessix, de K/ampoul, de Châteauriec³⁷⁹ - Burelé d'argent et de gueules de dix pièces.

[p. 115]

380

Quengo³⁸¹ **(du)** - D'or, à un lion de sable armé et lampassé de gueules.

Quifistre (de) - D'argent, à^{BU} deux fasces de sable.

[p. 116]

R

Rado - D'azur, à trois étoiles à six pointes d'or.

Raoul - De sable, à un poisson d'argent en fasce, surmonté de trois annelets et un anneau en pointe de même.

Refuge³⁸² **(de)** - D'argent, à deux fasces de gueules, à deux serpents^{383 384} affrontés en pal, lampassés de gueules, sur le tout.

Riaud - De sable, au sautoir d'argent.

[p. 117]

Rivière³⁸⁵ **(de la)** - D'azur, à la croix engreslée d'or.

Robert³⁸⁶ - De sable, à trois coquilles d'or, 2 et 1.

Robien (de) - de K/ambourg, de Peros, de Sainte-Geneviève^{387 388} - D'azur, à dix billettes d'argent, 4, 3, 2, 1.

[p. 118]

³⁷⁹ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton écrivent : *Saint-Bihi, la Lezonnays*, au lieu de *la Cossonnays* et *Plexis* ; celle-là écrit : *Chasteauriec*, et ne donne que la *simple extraction* au sieur de *la Cossonnays* ou *Lezonnays* ; et celui-ci comprend dans l'arrêt d'ancienne extraction, ceux de *la Roche-Saint-Bihi* et *des Clos*.

³⁸⁰ **De Quenechquivilli**, portant : *De sable, à trois défenses de sanglier d'argent : ancienne extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton. - (Notre manuscrit, qui écrit : **de Quenechquivilly**, ne donne point l'arrêt ; il met, en note, celui relaté par le Manuscrit des Etats, et d'après lequel cette maison n'aurait été déclarée que de *simple extraction*).

³⁸¹ **De Quengo**, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

^{BU} *Trois*, suivant le Manuscrit des Etats.

³⁸² **Refuge**, sans **de**, suivant la Nouvelle réformation.

³⁸³ L'émail manque.

³⁸⁴ *D'azur*. Nouvelle réformation et Nobiliaire breton.

³⁸⁵ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton ne donnent, comme ayant été déclarés d'*ancienne extraction*, que les sieurs de *Saint-Quiouait* et *du Plexis*, ainsi que Charles-François et Charles-Yves, leurs fils. - Le Nobiliaire breton écrit : *Quiouay*.

³⁸⁶ *Simple extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

³⁸⁷ Et l'aîné de la maison dont le fief n'est pas nommé.

³⁸⁸ La Nouvelle réformation écrit : *Perros*.

Roblot^{389 390} - D'argent, à trois cœurs de gueules.

Roche³⁹¹ (**de la**) - D'or, à la fasce d'argent^{392 393}.

Rocher (du) - D'azur, à une bande d'argent accostée de deux molettes de même.

Rochère (de la) - De sable, à trois corneilles d'argent posées 2 et 1.

Roche Rousse³⁹⁴ (**de la**) - De gueules, [p. 119] à trois fleurs-de-lys d'argent, une étoile d'or en chef.

Roche Saint-André³⁹⁵ (**de la**) – De gueules, à trois roquets d'or, 2 et 1.

Rochier (du) - D'argent, à la fasce de gueules accompagnée, en chef, de deux coquilles de sable, et, en pointe, d'une molette de même.

Rogier³⁹⁶ - D'argent, au greslier de sable accompagné de cinq mouchetures d'hermines.

Rogon - de Beaubois, de Coëtquel, du Parc, des Gautrais, de Crossac, du Tertre, du Prerond, de la Villebargouët, de la Plesse, de K/tanguy, de Saint-Rieu, de la Villeroux, [p. 120] de K/sulio, de la Villeon³⁹⁷ - D'azur, à trois roquets d'or.

Rohan (de) - *Autrefois*, De gueules, à sept macles d'or ; *maintenant* neuf, 3, 3, 3.

Rohello³⁹⁸ (**de**) - De gueules, à la fleur-de-lys d'or portant, sur les fleurons, deux aiglettes d'argent affrontées, becquées et membrées d'or.

399

[p. 121]

400

Rommilley⁴⁰¹ (**de**) - de Mausson et de la Chesnelays, d'Ardainne⁴⁰² - D'azur, à deux léopards d'or⁴⁰³ couronnés, armés et lampassés de gueules.

Rondiers (des) - D'azur, au lion d'or.

Roscoët⁴⁰⁴ (**du**) - D'argent, à trois roses de gueules tigées de sinople, 2 et 4.

[p. 122]

³⁸⁹ Ce nom se trouvant, dans le manuscrit, avant **Robert**, s'écrit probablement **Robelot**.

³⁹⁰ **Robelot**, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

³⁹¹ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

³⁹² À enquerre.

³⁹³ *D'or, à la fasce d'azur*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

³⁹⁴ **De la Rocherousse**, suivant le Nobiliaire breton.

³⁹⁵ *Deficit* à la Nouvelle réformation.

³⁹⁶ *Deficit ibidem*. Les feuillets 983 et 987 ont été enlevés.

³⁹⁷ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton écrivent : *Gautrays* ; la première met : *Coetquel, Villebargouët, K/salio*, et donne l'*ancienne extraction* au sieur *de la Villehingant* ; on trouve dans le second *Coisgneull* au lieu de *Coëtquel, Parcq, K/tanguy* et *K/sallio*.

³⁹⁸ *Simple extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

³⁹⁹ *Roland*, portant : *D'argent, à trois gresliers de sable enguichés, liés, bouclés et viroles d'or : ancienne extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

⁴⁰⁰ **Roland**, portant : *D'argent, à un chevron de gueules accompagné de trois molettes de même : ancienne extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

⁴⁰¹ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation.

⁴⁰² *Maubusson, Ardennes*, suivant le Nobiliaire breton.

⁴⁰³ Le Nobiliaire breton met seulement : *couronnés, ongles de gueules*.

⁴⁰⁴ **Du Roscouët**, suivant la Nouvelle réformation, et **du Roscoët**, suivant le Nobiliaire breton.

- Rosily**⁴⁰⁵ (**de**) - D'argent, au chevron de sable accompagné de trois quintefeuilles de même, 2 et 1.
- Rosmar** (**de**) - de K/daniel, de K/veno, de K/bisien, de K/hervé⁴⁰⁶ - D'azur, à un chevron d'argent accompagné de trois molettes de même.
- Rosnyvinen**⁴⁰⁷ (**de**) - D'or, à une hure de sanglier de sable^{BV} armée et arrachée de gueules, à la bordure engreslée de même.
- Rouge** (**Le**) - Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent [p. 123], au Lion morné de sable coupé de gueules ; aux 2 et 3, burelé d'argent et de gueules de dix pièces.
- Rougeart**⁴⁰⁸ (**Le**) - D'argent, au pin arraché de sinople, le tronc chargé d'un greslier de sable aux pendans de même⁴⁰⁹.
- Rousseau** (**Le**) - D'argent, à trois fascés de gueules.
- Roux** (**Le**) - Gironné d'argent et de sable.
- Rouxel**⁴¹⁰ - de Perrouse, de la Grange, de Ranliou, de la Landeboisridou⁴¹¹- D'azur, à trois roussettes⁴¹² [p. 124] (espèce de poisson) en pal⁴¹³.
- Roy**⁴¹⁴ (**Le**) - D'azur, à un épervier couronné, longé et armé d'or, et une fleur-de-lys de même en chef. [*Sup.* L'émail de l'épervier semble manquer.]
- Ruellan**⁴¹⁵ - D'argent, au lion de sable⁴¹⁶ lampassé et couronné d'or.
- Rufflay**⁴¹⁷ (**du**) - D'argent, au chevron [p. 125] de gueules accompagné de trois quintefeuilles de même.

S

- Saguiet**⁴¹⁸ - Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent, à une tête de maure⁴¹⁹ bandée d'argent; aux 2 et 3 d'argent⁴²⁰, à un écureuil de gueules.

⁴⁰⁵ **De Rosili**. Nobiliaire breton.

⁴⁰⁶ On ne trouve point dans la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton *K/bisien*, et ces deux manuscrits comprennent dans l'arrêt d'*ancienne extraction* ceux de *Gouelin* et de *K/groas*, dont notre manuscrit ne fait pas mention.

⁴⁰⁷ **De Rosnevinen**, suivant le Nobiliaire breton.

^{BV} *Aux défenses d'argent*, suivant le Manuscrit des Etats.

⁴⁰⁸ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation.

⁴⁰⁹ Suivant le Nobiliaire breton, le greslier et les pendans sont aussi de sinople.

⁴¹⁰ *Deficit* à la Nouvelle réformation. - (Les feuillets 1015, 1016, 1017, 1018 et 1019 ont été enlevés).

⁴¹¹ Le Nobiliaire breton met : *de la Perrouze*, *Ranleon* et seulement *de la Lande*. Il comprend dans l'arrêt d'*ancienne extraction*, Nicolas, sieur de *la Barre*, dont le fief, du moins, n'est pas nommé dans la généalogie donnée par notre manuscrit.

⁴¹² L'émail manque.

⁴¹³ Le Nobiliaire breton ajoute : *d'argent*.

⁴¹⁴ *Deficit* à la Nouvelle réformation. - (Voyez à la note 411).

⁴¹⁵ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴¹⁶ Le Nobiliaire breton ajoute ici : *armé*.

⁴¹⁷ **Du Rufflay**, et *simple extraction*, suivant le Nobiliaire breton. - La Nouvelle réformation seule parle de **Rufflay**, portant les mêmes armes, et simplement maintenus par l'intendant. Le fief de ceux déclarés d'*ancienne extraction* par la Chambre de réformation est : *la Cornillière*.

⁴¹⁸ *Simple extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

⁴¹⁹ L'émail manque.

⁴²⁰ A enquerre.

Saint Gilles (de) - D'azur, semé de fleurs-de-lys d'argent.

Saint Pern (de) - D'azur, à dix billettes clechées⁴²¹ d'argent.

[p. 126]

Saint Perran (de) - De sable, à la croix pattée d'argent.

Salliou - D'argent, à un chevron de gueules accompagné de trois quintefeuilles de même.

Sanguin - D'azur, à une bande d'argent accompagnée, en chef, de trois glands d'or, et deux pattes de griffon de même, en pointe.

Sansay (de) - D'or, à trois bandes d'azur et une bordure de gueules, et un écusson^{BW} de même en cœur.

Savonnière⁴²² (de) - De gueules, à la croix pattée d'or.

Sauvaget^{423 424} - des Clos - De gueules, à la croix pattée d'argent.

[p. 127]

Senechal⁴²⁵ (Le) - D'azur, à neuf macles d'or.

Serré (Le) - ^{BX} D'azur, à dix billettes d'argent, au canton de gueules chargé d'un croissant montant d'or⁴²⁶.

Sesmaisons⁴²⁷ (de) - De gueules, à trois maisons d'or.

Sevigné (de) - Ecartelé d'argent et de sable.

Soussay⁴²⁸ (du) - De gueules, à-trois coquilles⁴²⁹ d'argent.

[p. 128]

T

430

Talhouet⁴³¹ (de) - De Kerio - Losangé d'argent et de sable sans nombre⁴³².

⁴²¹ Il y a ici erreur ; c'est probablement : *percées*.

^{BW} Le Manuscrit des Etats ajoute : *échiqueté d'or et de gueules*.

⁴²² *Deficit* à la Nouvelle réformation. Les feuillets 1037, 1038, 1039, 1040, 1041 et 1042 ont été enlevés.

⁴²³ *Deficit ibidem*.

⁴²⁴ *Simple extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

⁴²⁵ **Le Seneschal**, suivant le Nobiliaire breton.

^{BX} *D'argent, à dix billettes d'azur*, suivant le Manuscrit des Etats.

⁴²⁶ La Nouvelle réformation met : *D'azur, à six billettes d'argent, du canton de gueules chargé de trois croissans montants d'or*.

⁴²⁷ *Deficit* à la Nouvelle réformation. - (Le feuillet 1048 a été enlevé).

⁴²⁸ *Simple extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

⁴²⁹ *d'or*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴³⁰ **De Taillefer**, portant : *De gueules, à deux léopards d'or : ancienne extraction*, suivant le Nobiliaire breton. - *Deficit* à la Nouvelle réformation. - (Les feuillets 1058, 1059 et 1060 ont été enlevés).

⁴³¹ **De Talhoüet**, suivant le Nobiliaire breton, qui comprend tous ceux des mêmes nom et armes dans l'*ancienne extraction*. - *Deficit* à la Nouvelle réformation. (Voy. la note précédente).

⁴³² Le Nobiliaire breton ne met pas : *sans nombre*.

[p. 129]

[p. 130]

[p. 131]

[p. 132]

⁴³³ **De Talhoüet**, portant : *D'argent, à trois pommes de pin renversées de gueules : ancienne extraction*, suivant le Nobiliaire breton. - *Deficit* à la Nouvelle réformation. (Voy. note 430).

⁴³⁴ **De Tanouarn**, portant : *D'azur, à trois molettes d'or, à la bordure de même chargée de huit macles d'or : ancienne extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton. Ce dernier écrit : **de Tanoüarn**. - (Il y a faute, dans la description des armes, pour l'émail de la bordure ou celui des macles. Notre manuscrit dit : *chargée de huit macles d'azur en orle, 3, 2, 2, 1*).

⁴³⁵ **De Tehillac**, portant : *De gueules, à trois croissants d'argent : ancienne extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴³⁶ **Le Texier**, que notre manuscrit écrit : **Le Tessier**, portant : *D'azur, à un lion d'or en pied*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton, et : *D'azur, au lion léopardé d'or*, suivant notre manuscrit, est donné comme *d'ancienne extraction* par la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton. [*Sup. en pied*. On a peut-être voulu dire par là *rampant*.]

⁴³⁷ **Thomas** - de la Caulnelays (notre manuscrit écrit : *Caunnelays*), de la Ribaudière, - portant : *D'or, à une bande engreslée d'azur : ancienne extraction*, suivant le Nobiliaire breton. - *Deficit* à la Nouvelle réformation. - (Le feuillet 1075 a été enlevé).

⁴³⁸ **Thomelin**, que notre manuscrit écrit : **Thommelin**, portant : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, à cinq billettes d'or (d'argent, suivant notre manuscrit), en sautoir; aux 2 et 3 de gueules : ancienne extraction*, selon la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton. [*Sup. Armes à enquerre*.]

⁴³⁹ **De Tintiniac**, que notre manuscrit écrit : **de Tinteniac**, portant : *D'hermines, au croissant de gueules : ancienne extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton

⁴⁴⁰ **Touronge** - de K/veatoux, de la Villestang (que notre manuscrit écrit : *Villeétang*), - portant : *De gueules, au chef endenché d'or chargé de trois étoiles de sable : ancienne extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴⁴¹ **De la Tousche**, portant : *D'argent, au lion de sable armé, lampassé de gueules : ancienne extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴⁴² **Tranchant**, portant : *D'argent, à un lion d'azur armé, lampassé et couronné de gueules, à trois fasces de même sur le tout : ancienne extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton. (Notre manuscrit dit : *à trois fasces d'azur sur le tout*).

⁴⁴³ **Treanna (de Treanna)**, suivant le Nobiliaire breton et notre manuscrit, portant : *D'argent, à une macle d'azur : ancienne extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

Tregoazec⁴⁴⁵ (de) - D'argent, à la croix pattée de gueules chargée d'une coquille d'or au milieu.

Tremenec⁴⁴⁶ (de) - D'argent, fretté de gueules de six pièces, au canton d'azur chargé de trois⁴⁴⁷ cotices d'argent.

[p. 133]

Tremereuc⁴⁴⁸ (de) - Échiqueté d'argent et de gueules.

Tremic⁴⁴⁹ (de) - D'argent, à la rose de gueules.

Tremigon⁴⁵⁰ (de) - D'argent, à trois écussons de gueules, 2 et 1, chargés, chacun, de trois fusées d'or en fasce.

Treouret⁴⁵¹ (de) - D'argent, au sanglier passant de sable.

[p. 134]

Tressay⁴⁵² (du) - D'argent, à la fasce nouée de gueules chargée de trois besans d'or.

Trevegat (de) - ⁴⁵³ D'azur, à la fasce de gueules chargée de trois têtes de maures de sable de profil, bandées d'argent⁴⁵⁴.

Trevellec⁴⁵⁵ (de) - D'azur, à trois croissants d'or et une fleur-de-lys de même en abyme.

Trevou (du) - D'argent, au léopard de sable.

[p. 135]

Trezle (Le) - ⁴⁵⁶ D'azur, au cigne d'argent membré et becqué de sable.

Triac⁴⁵⁷ (de) - de la Demieville - D'azur, au lion d'argent rampant armé, couronné et lampassé d'or⁴⁵⁸.

Tribouille⁴⁵⁹ (de la) - D'azur, à trois roquets d'argent, 2 et 1.

⁴⁴⁴ **De Trecesson**, portant : *De gueules, à trois chevrons d'hermines : ancienne extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴⁴⁵ *Simple extraction*, suivant la nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴⁴⁶ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴⁴⁷ *Coquilles de gueules*, suivant la Nouvelle réformation, et *cotices de gueules*, suivant le Nobiliaire breton.

⁴⁴⁸ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton ne donnent que la simple extraction aux sieurs *de Vaumaby* et *de la Villeneuve*.

⁴⁴⁹ **Du Tremic**, et *simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴⁵⁰ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation.

⁴⁵¹ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴⁵² **de Tressay**, et *simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴⁵³ *D'argent*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴⁵⁴ A enquerre.

⁴⁵⁵ **De Trevelec**, et *simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴⁵⁶ *D'or*: Nouvelle réformation.

⁴⁵⁷ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴⁵⁸ *De gueules*, suivant la Nouvelle réformation. Le Nobiliaire breton met seulement : *D'azur, au lion d'argent couronné de gueules*.

⁴⁵⁹ **De la Tribouille**, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton, qui ne donnent que la simple extraction au sieur *de la Haye*. Le Nobiliaire breton comprend dans le même arrêt de *simple extraction*, le sieur *de Beauchesne*. Il écrit : *la Hays* ; notre manuscrit : *la Haie*.

[p. 136]

Trogoff⁴⁶¹ (**de**) - D'argent⁴⁶², à trois⁴⁶³ fasces de gueules⁴⁶⁴.

Trolong (de) - Écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à cinq tourteaux de sable, 2, 1 et 2 ; aux 2 et 3 d'azur, au château⁴⁶⁵ d'argent.

[p. 137]

Tronchaye⁴⁶⁶ (**de la**) - D'azur, à trois fleurs-de-lys d'argent, 2 et 1.

Troussier - de la Gabtière, de K/brat de la Villegloux, de la Villegeffroy⁴⁶⁷. - D'hermines, au lion rampant de gueules.

Tuffin⁴⁶⁸ - de Sesmaisons, de la Vigne - [p. 138] - D'argent, à la bande de sable chargée de trois croissans⁴⁶⁹ d'argent.

Tuomelin⁴⁷¹ (**de**) - du Parck/negau, de Lesquily, de K/beriou, du Clos⁴⁷² - D'argent, à deux fasces de sable.

[p. 139]

U

Ugues⁴⁷⁴ - D'azur, au cerf passant d'argent sommé et onglé d'or.

⁴⁶⁰ **De Troerin**, portant : *D'azur, à une fasce ondée d'argent accompagnée de six besans de même : noblesse d'ancienne extraction*, suivant la Nouvelle réformation.

⁴⁶¹ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴⁶² On trouve aussi dans le manuscrit : *D'azur, à trois fasces de gueules*. Nous avons pensé que c'était une faute, et que cette différence n'indiquait pas une autre famille.

⁴⁶³ *Deux*, suivant la Nouvelle réformation.

⁴⁶⁴ Le Nobiliaire breton met : *D'argent, à trois fusées de gueules*.

⁴⁶⁵ *Crénelé*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴⁶⁶ **De la Tronchays** et *simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴⁶⁷ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton rangent dans la simple extraction le sieur *de la Villegeffroy* et ses frères *René, Joseph* et *Jean* : le premier de ces manuscrits y ajoute le sieur *de la Villegloux* qu'il écrit, ainsi que le Nobiliaire breton : *Villegleix*, et ne rapporte pas l'arrêt de *simple extraction*, concernant *Mathurin*, ceux *des Hays* et *du Bois*. Il écrit : *Gabettière*, et le Nobiliaire breton : *Gabetière*.

⁴⁶⁸ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴⁶⁹ *D'or*, suivant la Nouvelle réformation.

⁴⁷⁰ **De la Tullays**, portant : *D'or, à un lion de gueules : ancienne extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴⁷¹ **Tuommelin** et sans **de**, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴⁷² *Parck/vegan* et *K/behio*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton ; *Lesquilli*, suivant ce dernier ; *Lesquily*, selon celle-là.

⁴⁷³ **Tyerry**, que notre manuscrit écrit : **Tierry**, et qui manque à la Nouvelle réformation (les feuillets 1075 et 1102 ont été enlevés), portant : *D'azur, à trois têtes de lévrier coupées d'argent accolées de gueules, bouclées d'or*, selon le Nobiliaire breton, et suivant notre manuscrit : *D'azur, à trois têtes de lévrier d'argent coupées et accolées de gueules, cloutées et bouclées d'or*, est donné comme *d'ancienne extraction* par le Nobiliaire breton.

⁴⁷⁴ *Simple extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

Uguet - D'azur, à trois têtes de léopard⁴⁷⁵ arrachées et lampassées d'or, 2 et 1⁴⁷⁶.

[p. 140]

Uguet⁴⁷⁷ - D'argent, à deux croissants adossés de gueules.

Urvoy⁴⁷⁸ - D'argent, à trois chouettes de sable becquées, membrées et armées de gueules⁴⁷⁹.

V

Valleaux (de) - D'or, à trois bandes de gueules.

[p. 141]

Vallée⁴⁸⁰ (**de la**) - de la Burye, de la Chaise, de la Forestrie⁴⁸¹ - De gueules, à trois fermaux d'argent, 2 et 1.

Valette⁴⁸² (**de la**) - D'argent, à trois hures de sanglier arrachées de sable, 2 et 1.

483

[p. 142]

Vauborel (de) - ⁴⁸⁴ D'azur, à la tour d'argent.

Vaucouleurs (de) - D'azur, à la croix pleine d'argent.

Vauferrier (du) - D'or, au chef de sable chargé de trois coquilles d'argent.

Vay⁴⁸⁵ - De gueules, au croissant d'hermines surmonté d'une croisette d'argent.

[p. 143]

Veneurs⁴⁸⁶ (**Le**) - D'argent, au cerf lancé de gueules sommé, ou ramé, et onglé d'or. [*Sup.* C'est *élané*, et non *lancé*.]

Verger⁴⁸⁷ (**du**) - D'argent, au lion de sable armé, couronné et lampassé d'or.

⁴⁷⁵ L'émail semble manquer.

⁴⁷⁶ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton mettent seulement : *D'azur, à trois têtes de léopard d'or*.

⁴⁷⁷ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴⁷⁸ La Nouvelle réformation ne donne l'*ancienne extraction* qu'aux sieurs *de la Touschebrehant, de Trondelin, de la Rocheclosmadeuc et de Champmadeuc*, et le Nobiliaire breton ne l'accorde qu'aux trois derniers. Notre manuscrit et le Nobiliaire breton écrivent, l'un, *Touchebrehaut*, l'autre, *Touschebrehault* ; celui-ci met : *Troudelain* et celui-là : *Tourdelain*.

⁴⁷⁹ Le manuscrit porte encore : *D'argent, à trois chouettes de sable, bec et pieds de gueules*, et *D'argent, à trois chouettes de sable becquées et pattées de gueules*. Il est évident que ce sont les mêmes armes.

⁴⁸⁰ *Simple extraction*, suivant le Nobiliaire breton.

⁴⁸¹ La Nouvelle réformation comprend dans l'*ancienne extraction* ceux *de la Hinguerays*, que notre manuscrit écrit : *Hingrais*, et le Nobiliaire breton : *Hingrays*. La Nouvelle réformation et ce dernier écrivent : *Cheze* et *Burie*.

⁴⁸² *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴⁸³ **Le Vallois**, portant : *D'azur, à deux vautours affrontés d'argent enchaînés d'or : ancienne extraction*, suivant la Nouvelle réformation. - (Notre manuscrit, qui écrit : **Le Vallois**, dit : *enchaînés d'or par le col*).

⁴⁸⁴ *D'or*, suivant la Nouvelle réformation.

⁴⁸⁵ **De Vay** et *simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton, qui décrivent les armes : *De gueules, au croissant d'hermines surmonté d'une croix alézée d'or*.

⁴⁸⁶ **Le Veneurs**, suivant la Nouvelle réformation ; *simple extraction*, selon ce manuscrit et le Nobiliaire breton.

⁴⁸⁷ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

Vergier⁴⁸⁸ (du) - De gueules, à deux bandes de vair⁴⁸⁹.

[p. 144]

Veyer⁴⁹⁰ (Le) - De gueules au lion d'or rampant armé, couronné et lampassé d'or.

Veyer⁴⁹¹ (Le) - D'or, à trois merlettes de sable, sans pieds ni bec, 2 et 1.

Vicomte⁴⁹² (Le) - D'azur, au croissant d'or.

Viesque⁴⁹³ (de) - D'azur, à trois fleurs-de-lys d'argent, 2 et 1.

[p. 145]

Vieuville (de la) - D'argent, à⁴⁹⁴ trois fasces d'azur.

Vieuxchâtel⁴⁹⁵ (du) - D'azur, au château d'argent à trois tours⁴⁹⁶.

Vigne (de la) - D'argent, au cep de vigne serpentant de sinople, avec tout son feuillage et racines, chargé de trois grappes de raisin de pourpre⁴⁹⁷. [*Sup.* Le feuillage et les racines sont apparemment aussi de sinople.]

[p. 146]

Vigré (de) - D'argent, au pin de sinople, le pied d'or, chargé aussi de trois⁴⁹⁸ pommes d'or, accompagné de trois merlettes de sable, 1 en chef et 2 en pointe.

Villeneuve⁴⁹⁹ (de) - D'argent, au lion rampant de sable.

Villeon⁵⁰⁰ (de la) D'argent, au houx arraché [p. 147] de sinople, au chef de sable fretté d'or de six pièces⁵⁰¹.

⁴⁸⁸ La Nouvelle réformation ne donne l'ancienne extraction qu'au sieur du Meneguen. - Le Nobiliaire breton dit : *de Meneguen*.

⁴⁸⁹ On trouve encore, dans le manuscrit : *De gueules, à deux bandes d'argent vairées d'azur* : ce qui n'indique point une autre maison, n'étant qu'une description vicieuse des mêmes armes.

⁴⁹⁰ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton, qui décrivent les armes : *De gueules, au lion d'or*.

⁴⁹¹ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton, qui blasonnent simplement : *D'or, à trois merlettes de sable*.

⁴⁹² **Le Viconte**, suivant le Nobiliaire breton, lequel, ainsi que la Nouvelle réformation, ne donne que la *simple extraction* au sieur de *K/mabon*.

⁴⁹³ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴⁹⁴ *Deux*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁴⁹⁵ **Du Vieuxchastel** et *simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton, qui blasonnent : *D'azur, à un château sommé de trois tours d'argent*.

⁴⁹⁶ Le manuscrit donne encore les armes que voici : *D'azur, au château d'argent surmonté de trois tours de même*. Il est d'autant plus probable qu'il y a faute dans l'une ou dans l'autre description, que, selon le manuscrit, il s'agit de la même famille.

⁴⁹⁷ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton blasonnent : *D'argent, à un cep de vigne de sinople partant trois grappes de pourpre*.

⁴⁹⁸ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton ne déterminent pas le nombre.

⁴⁹⁹ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁵⁰⁰ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation. Le Nobiliaire breton ne comprend dans la *simple extraction* que le sieur du *Bourgneufmarin*. Ces deux manuscrits blasonnent : *D'argent, au houx de sinople, au chef de sable fretté d'or*. Notre manuscrit met : *du Bourgneufmarais*, et la Nouvelle réformation seulement : *du Bourgneuf*.

⁵⁰¹ On trouve encore dans le manuscrit : *D'argent, au houx de sinople, au chef de sable fretté d'or*. Il est à croire qu'il y a omission dans cette dernière description, et que les deux appartiennent à la même maison.

Villeon (de la) - du Boisfeuillet, de la Villeaudren, de Launaymur⁵⁰² - D'argent, au houx⁵⁰³ arraché de sinople, au franc quartier de sable fretté d'or.

Villethebaut⁵⁰⁴ (de la) - Écartelé, aux [p. 148] 1 et 4 d'argent, à la tour de sable crénelée et maçonnée d'argent ; aux 2 et 3 d'argent⁵⁰⁵, à la tête de loup de sable arrachée et lampassée de gueules⁵⁰⁶.

Villette (de la) - ^{BY 507}.

Visdelou - de la Goublays, de Bienassis, de Saint-Querreuc, du Hilguit, du Hilguy⁵⁰⁸, de la Villeheart, de Saint-Glé⁵⁰⁹ - D'argent, à trois [p. 149] têtes de loup de sable arrachées et lampassées de gueules, 2 en chef et l'autre en pointe⁵¹⁰.

Volant⁵¹¹ (de) - D'argent, au cerf-volant d'or⁵¹².

Volvire (de) - Burelé ou fascé d'or et de gueules de dix pièces.

[p. 150]

Voyer⁵¹³ (Le) - D'argent, à la fleur-de-lys de sable.

Voyer⁵¹⁴ (Le) - D'argent, à trois haches d'armes de sable, 2 et 1⁵¹⁵.

Y

516



⁵⁰² *Du Boisfeuillet, de Launaymeur*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton. Ce dernier manuscrit donne l'ancienne extraction au sieur de la Villegourio.

⁵⁰³ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton ne mettent point : *arraché*.

⁵⁰⁴ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton

⁵⁰⁵ A enquerre.

⁵⁰⁶ Dans la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton, on ne trouve point ces mots : *crénelée et maçonnée d'argent* ; ni celui-ci : *arrachée*.

^{BY} Blason *deficit*. Porte, selon le P. Toussaint : *D'azur, à la croix d'argent bordée d'or*.

⁵⁰⁷ Porte : *D'argent, à la croix d'azur bordée d'or*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁵⁰⁸ Il est probable qu'il y a erreur pour ce nom ou le précédent.

⁵⁰⁹ La Nouvelle réformation, qui range le sieur de la Villeheart dans la *simple extraction*, écrit : *Saint-Quereuc*, et met, avec le Nobiliaire breton : *Saint-Gué* au lieu de *Saint-Glé* ; ce dernier écrit : *Goubelays* et *Villeheart* ; tous deux mettent : *Jacques*, sieur de *Delien*, au lieu de : *Jacques*, sieur du *Hilguit* ; enfin, la Nouvelle réformation donne l'ancienne extraction aux sieurs *des Aubiers, de Bonamour, des Mezues* et de *Saint-Laurent*. Le Nobiliaire breton et notre manuscrit écrivent : *Mezues*.

⁵¹⁰ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton décrivent les armes : *D'argent, à trois têtes de loup arrachées de sable lampassées de gueules*.

⁵¹¹ **De Voland** et *simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton, qui mettent, pour le fond des armes : *D'azur*.

⁵¹² A enquerre.

⁵¹³ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁵¹⁴ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton n'accordent l'ancienne extraction qu'au sieur de *Tregommar*, selon la première, et de *Tregomar*, suivant le second. Notre manuscrit, qui met : *de Tregoumar*, ne donne que l'arrêt regardant ce seigneur.

⁵¹⁵ La Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton mettent : *D'argent, à deux haches d'armes de sable adossées*.

⁵¹⁶ **D'Yvignac**, portant : *D'argent, à deux fascés de sable : ancienne extraction*, suivant le Nobiliaire breton. L'arrêt manque à la Nouvelle réformation.

[p. 151]

Nous donnons ici un arrêt compris dans le supplément, et évidemment omis dans le texte de notre manuscrit, puisqu'il est de 1669, et, afin de rendre notre travail aussi complet que possible, nous ajoutons les quelques maisons que nos manuscrits donnent comme ayant été déclarées d'ancienne extraction postérieurement à la Réformation.

[p. 152]

[p. 153]

Cam⁵¹⁷ - D'argent, au chevron de sable accompagné de trois annelets de même en chef et 1 en pointe.

Ravenel⁵¹⁸ - De gueules, à six croissans d'or surmontés d'autant d'étoiles^{519 520} de même en pointe.

Segaller⁵²¹ - D'azur, au sautoir d'argent [p. 154] cantonné de quatre quintefeuilles^{BZ} de même⁵²².

Vieuville-Garef^{523 524} (**de la**) - ⁵²⁵.

FIN.

⁵¹⁷ Arrêt du 9 juin 1734. - Cet arrêt manque au Nobiliaire breton.

⁵¹⁸ Arrêt de la Cour-des-Aides de Paris, du 16 juillet 1677, en faveur de *Luc Ravenel*, et arrêt du 25 mars 1680, qui déclare le premier commun à *Benjamin*, sieur du *Boisteilleul*, et à *Jean*, sieur des *Roches*.

⁵¹⁹ Il doit manquer ici *et*, et le nom d'un ou de plusieurs meubles.

⁵²⁰ *De même, 2, 2, 2, et une étoile de même en pointe*, suivant la Nouvelle réformation et le Nobiliaire breton.

⁵²¹ *Simple extraction*, suivant la Nouvelle réformation, qui dit : **Le Segaller**. - Le Nobiliaire breton ne rapporte pas le présent arrêt du 18 février 1669, mais seulement celui du 8 février de la même année, qui n'accorde que la *simple extraction*.

^{BZ} *Roses*, suivant le Manuscrit des Etats.

⁵²² *D'or*, suivant le Nobiliaire breton.

⁵²³ *Deficit* à la Nouvelle réformation et au Nobiliaire breton.

⁵²⁴ Arrêt du 17 juillet 1739.

⁵²⁵ Les armes manquent.

SUPPLÉMENT

Aux Notes qui concernent les Blasons.

Page 12, **Barillon**. - Il est probable qu'il doit y avoir *barillets* au lieu de *billettes*.

Page 20, **Boisgeslin**. - Armes à enquerre.

Page 24, **Botmeur**. - Armes à enquerre.

Pages 31 et 32, aux notes, **de Brunnes**. - Il y a évidemment erreur dans le mot *bandes*.

Page 34, **Carheil**. - C'est *essorantes* qu'il doit y avoir, et non *essorées*. - Aux notes, *de Castel*. - *de l'un à l'autre*, et non *de l'un en l'autre*.

Page 39, **Cleux**. - *Emanché*. La disposition en est omise.

Page 42, **Conen**. - Ces armes sont à enquerre. - *de l'un à l'autre*, et non *de l'un en l'autre*.

Pages 51 et 52, aux notes, **Estienne**. - Les fleurs- de-lys étant posées 2 à 2 sur le fond, il est évident qu'il y a trois fascés.

Page 53, **Febvre**. - *bouclée ou annelée*, et non *bouclée et annelée*.

Page 56, **Fresnay**. - Ces armes, telles que les donne le manuscrit qui forme le texte, doivent se blasonner : *De contre-vair*.

Page 63, **Guegant**. - Il est probable que les deux fusées sont posées en fasce.

Page 64, note 3. - *Grilleté*. C'est *grillé* qu'on a voulu mettre.

Page 70, **Jacquelot**. - Il est évident que le mot *accolé* manque au texte.

Pages 74 et 75, **K/gozou**. - Il est probable que la bande est brochante sur le tout.

Page 81, **K/ret**. - Armes à enquerre.

Page 83, **Lande**, ligne 6. - La citation de la version du Manuscrit des Etats prouve que le nôtre entend, contrairement à ce qu'il semblerait résulter des termes de sa description, que les macles sont d'argent.

Page 86, aux notes, **de Lanrivinen**. - Le Nobiliaire breton mettant couleur sur couleur, il est probable que les véritables armes sont [p. 157] celles données par notre manuscrit et la Nouvelle réformation.

Page 89, **Lesrat**. - Le chef est à enquerre.

Page 90, **Lolivier**. - *grillée*, pour dire *treillissée*.

Page 92, **Loz**. - L'émail des éperviers paraît manquer. - Il est probable qu'à la version du Manuscrit des Etats, *campanés* a été mis pour *chaperonnés*.

Page 94, **Marnière**. - Ce blason serait plus clair si, au lieu de *et un lion en pointe de même*, on avait mis *et un lion en pointe, le tout de même*.

Page 110, aux notes, **du Plessier**. - Armes à enquerre.

Page 111, **Poilly**. - Il est probable que le lion est brochant sur le tout.

Page 112, **Porte**. - Il est probable que le croissant est d'argent.

Page 113, **Poulpry**. - C'est un *rencontre*.

Page 114, **Prestre**. - Il est probable que les mouchetures sont d'hermines.

[p. 158]

Page 124, **Roy**. - L'émail de l'épervier semble manquer.

Page 129, aux notes, **Le Texier**. - *en pied*. On a peut-être voulu dire par là *rampant*.

Page 130, aux notes, **Thomelin**. - Armes à enquerre.

Page 143, **Veneurs**. - C'est *élané*, et non *lancé*.

Page 145, **Vigne**. - Le feuillage et les racines sont apparemment aussi de sinople.